

Hubert Guindon, sociologue  
(1929-2002)

# “Chronique de l'évolution sociale et politique du Québec depuis 1945”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Hubert Guindon (1929-2002), sociologue québécois,  
Professeur à l'Université Concordia,

## “ Chronique de l'évolution sociale et politique du Québec depuis 1945 ”.

Une édition électronique réalisée à partir du texte d'Hubert Guindon, “ Chronique de l'évolution sociale et politique du Québec depuis 1945. ”

Un article publié dans la revue « Chronique de l'évolution sociale et politique du Québec depuis 1945 » in Cahiers de recherche sociologique, no 30, 1998 (pp. 33 à 78). Montréal : département de sociologie, UQAM.

Texte écrit pour le XXe Congrès mondial de l'Association internationale de sociologie, tenu à Montréal du 26 juillet au 1er août 1998.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter, 8.5'' x 11'')

Édition complétée le 29 juin 2003 à Chicoutimi, Québec.



# Table des matières

[Retour à la table des matières](#)

- I. [Les embûches de l'essai](#)
- II. [Un survol de l'histoire : deux histoires du Québec](#)
  - a) [Les racines de la légende anglophone](#)
  - b) [Les racines des contre-légendes francophones](#)
  - c) [O Felix Culpa](#)
  - d) [Les deux peuples fondateurs](#)
- III. [Les étapes de la tradition à la modernité](#)
  - A) [Le procès de la tradition \(1945-1960\)](#)
    - i. [Les signes annonciateurs du passage à la modernité](#)
    - ii. [La question de la confessionnalité](#)
    - iii. [L'action syndicale](#)
    - iv. [Le contexte social](#)
    - v. [La santé et la famille](#)
    - vi. [Une autre grève marquante](#)
  - B) [La Révolution tranquille](#)
    - i. [La sécularisation de la société](#)
    - ii. [La renaissance du mouvement national](#)
    - iii. [La fin d'un rêve ?](#)
- IV. [La situation politique actuelle du Québec](#)

[Résumé](#)

# I -

---

## Les embûches de l'essai

[Retour à la table des matières](#)

Ce texte se veut surtout une narration descriptive de l'évolution du contexte social du Québec durant la seconde moitié du XXe siècle. Or une telle entreprise fait face à deux embûches.

La première est liée à la préoccupation de bien paraître : c'est là un trait commun à tous les individus à l'intérieur de leurs groupes d'appartenance respectifs, commun aussi aux groupes d'appartenance eux-mêmes, qu'il s'agisse de la famille, du village, d'une nation, d'un pays. Ce trait existe probablement dans toutes les cultures, et peut-être bien depuis l'aube de l'humanité. De la même manière, une telle préoccupation caractérise les membres d'une génération par rapport à l'image que s'en fait la génération qui lui succède. Everett C. Hughes<sup>1</sup> s'est employé à faire comprendre que si le passé imparfait, grammaticalement parlant, coïncidait avec le passé récent, il arrivait assez souvent que cet «imparfait» récent soit également vrai sociologiquement parlant.

La seconde embûche est liée à la première et vient de ce qu'il est toujours possible que l'observateur extérieur n'ait pas compris ou ait mal compris la réalité qu'il prétend analyser, précisément parce qu'il n'en fait pas partie, et qu'il prête ainsi le flanc à la critique et que sa volonté de bien paraître en

---

<sup>1</sup> Everett C. Hughes, qui fut professeur de sociologie à l'Université McGill au milieu des années trente, a réalisé une étude de terrain de «Cantonville» (nom fictif) qui fut publiée en 1943 (French Canada in Transition, Chicago, University of Chicago Press, 1943). L'ouvrage a été traduit par Jean-Charles Falardeau, professeur à l'Université Laval, sous le titre Rencontre de deux mondes (Montréal, Boréal Express, 1972).

prenne un coup. Il est vrai que l'observateur du dedans est piégé du fait d'appartenir à la réalité qu'il observe, par ses appartenances personnelles: appartenance à une profession, à un groupe d'âge, à un groupe ethnique, appartenance ou opposition religieuse, piégé encore par ses positions idéologiques, son identité sexuelle, sans oublier ses ambitions personnelles, ses solidarités spontanées et celles qui sont professionnellement requises, son orientation sexuelle, sa biographie et combien d'autres choses encore. Et si l'on ajoute à cela le fait que presque tous ces éléments d'identité sont des constructions sociales progressives susceptibles de mutations, il paraît sage de se comporter comme le citoyen dont parle Hannah Arendt <sup>2</sup>, lorsqu'il s'adresse à ses pairs, et d'introduire son discours en disant: De mon point de vue, il me semble à moi. Il s'agit donc évidemment alors d'opinion et non de science. La science d'aujourd'hui, surtout en sciences sociales, semble condamnée à devenir l'opinion d'autrefois.

Cela dit, il n'est pas question d'éviter de dire ce qui puisse choquer. Il reste que c'est l'observateur marginal qui est le plus susceptible de dire franchement le fond de sa pensée, car sa marginalité même le protège autant des foudres que des flatteries des puissants ou de son entourage auquel il ne s'est jamais pleinement intégré. Hannah Arendt s'attendait à ce qu'il y ait parmi les intellectuels des «parias conscients», et non seulement des «parvenus», et elle accordait sa confiance plus aux premiers qu'aux seconds. Sur la question juive de la fin du siècle dernier en France, par exemple, elle préférait nettement Le fumier de Job de Bernard Lazare <sup>3</sup> à L'antisémitisme de Jean-Paul Sartre.

Cet essai est donc une lecture personnelle du passé récent québécois à l'imparfait - par un sociologue seul qui n'a pas, de plus, l'intention de faire une revue de tout ce qui s'est écrit en sociologie sur le Québec. La méthode utilisée sera simple et basée principalement sur la mémoire défaillante d'un vieillard qui se remémore ce dont il a été témoin et qui en fait une narration descriptive, d'où le terme «chronique» dans le titre de cet essai. Ce n'est pas une narration d'événements, mais une narration des enjeux successifs qui ont traversé la société québécoise depuis la Seconde Guerre mondiale.

La période d'après-guerre (1945-1960), une étape que j'appelle «le procès de la tradition», a vu toutes les institutions structurantes du contexte social remises en question dans un climat de débat sans qu'elles soient vraiment modifiées. Ce qui est en jeu alors, c'est leur légitimité. L'édifice que l'on a appelé «société traditionnelle» se voit qualifié par certains de «grande noirceur», par d'autres de «clérico-nationalisme» et, dans l'autre langue du pays, de *priest-ridden society*. La hargne des anglo-protestants à l'endroit de l'Église de Rome était séculaire, mais elle ne s'était pas répandue dans le peuple québécois. Au Québec, elle fait son apparition à cette époque, portée non par les autres mais par les nôtres. Elle se propage au nom des «valeurs nouvelles communes» à toute l'Amérique du Nord de l'après-guerre et

<sup>2</sup> H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, coll. «Liberté de l'esprit», 1961.

<sup>3</sup> Bernard Lazare contribuait aux Cahiers de la quinzaine que dirigeait Charles Péguy. Il a été le premier auteur juif à prendre position dans la célèbre affaire Dreyfus, à la fin du XIXe siècle.

également à l'Europe occidentale occupée a sa reconstruction économique et sociale à la même époque.

L'Église catholique, paradoxalement, ne s'opposait pas à ces «valeurs nouvelles communes» qui émanaient d'une nouvelle classe montante<sup>4</sup> convaincue que le progrès et le bien commun nécessitaient le développement rapide des institutions dans lesquelles elle ferait carrière et que le régime politique tardait à mettre en place. C'est Max Weber, je crois, qui faisait remarquer que, lorsqu'une classe sociale assimile le progrès et le bien commun à ses intérêts de classe, elle a le vent dans les voiles et se transforme en mouvement social doté d'une mission. C'est pourquoi cette période correspond à l'interstice de temps dont parlait Hannah Arendt, entre un passé qui n'est plus et un futur qui n'est pas encore: *Between Past and Future*<sup>5</sup>.

Ces «valeurs nouvelles communes» se cristalliseront dans une thématique qui ébranlera la nature de l'organisation sociale du Québec d'avant-guerre : 1) l'élargissement de l'accès à l'éducation aux niveaux secondaire, collégial et universitaire à toutes les couches sociales; ce sera le thème de la démocratisation de l'enseignement ; 2) le droit de tout citoyen à la santé par la gratuité des soins hospitaliers et, plus tard, des soins médicaux, indépendamment de la capacité de payer de chacun ; 3) la transformation de la charité privée en bien-être social. La charité privée, organisée et financée localement, régie par des organismes communautaires ou religieux qui en définissaient les bénéficiaires et en déterminaient les normes, se transformera en un système public financé par l'État qui détermine les critères d'admissibilité des citoyens et les modalités d'application, le tout géré par des fonctionnaires de l'État ; 4) la redistribution de la richesse par la législation du travail qui permet la syndicalisation du monde ouvrier ensuite élargie aux employés de l'État.

Ce vent de nouvelles valeurs communes a soufflé sur tout l'Occident à peu près à la même époque. Si elle n'a pas eu partout la même étendue, la « révolution tranquille » n'a pas lieu qu'au Québec; de fait, toute l'Amérique est en révolution. Le caractère unique que semble revêtir le phénomène au Québec vient non pas de ses causes mais de ses conséquences.

C'est donc cette période de transition que je vais décrire plus en détail dans la narration descriptive qui suit. Mais auparavant, il me faut dire que le Québec n'a pas une mais deux versions de son histoire, des versions fort différentes l'une de l'autre et issues de deux visions divergentes de la réalité historique.

<sup>4</sup> Décrite dans mon recueil d'essais *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990.

<sup>5</sup> Cette expression est le titre anglais d'un de ses essais, publié en français sous le titre *La crise de la culture* (Paris, Gallimard, coll. «Idées», 1972).

## II -

---

# Un survol de l'histoire: deux histoires du Québec

A happier calamity never befell a people than the conquest of Canada by the British arms<sup>6</sup>.

Selon Hannah Arendt:

[Retour à la table des matières](#)

À la différence de la structure économique, la structure politique ne peut pas se développer à l'infini, parce qu'elle ne se fonde pas sur la productivité de l'homme qui est, elle, illimitée. De toutes les formes de gouvernement et d'organisation des gens, l'État-nation est le moins favorable à une croissance illimitée, car le consentement volontaire sur lequel il repose ne peut pas se perpétuer indéfiniment: il ne s'obtient que rarement, et non sans peine des peuples conquis [...].

Partout où l'État-nation s'est posé en conquérant, il a fait naître une conscience nationale et un désir de souveraineté chez les peuples conquis, ruinant par là toute tentative authentique de créer un empire<sup>7</sup>.

Avant de commencer cette chronique, il faut signaler au lecteur et tenter de lui expliquer l'énorme fossé qui sépare ce qui s'écrit sur le Québec en anglais de ce qui s'écrit en français. Ce fossé existe tant au chapitre de ce qui s'écrit dans les articles des journaux, dans le courrier du lecteur, que dans les livres d'histoire, les textes d'introduction en sociologie, les écrits de sciences politiques.

---

<sup>6</sup> «Jamais un peuple n'a subi une calamité plus heureuse que la conquête du Canada par les armes britanniques.» (F. Parkman, *France and England in North America*, 10 vol., Boston, Little, Brown & Co., 1851-1892, vol. 2, p. 401. Traduction libre.)

<sup>7</sup> H. Arendt, *L'impérialisme*, trad. par Martine Leiris, Paris, Fayard, 1982, p. 17-18.

Déjà au milieu des années soixante, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme <sup>8</sup> déplorait l'écart entre l'enseignement de l'histoire du Canada en français et en anglais. Elle exhortait les historiens à le rétrécir pour parvenir à une histoire commune. Mais bien au contraire, le fossé a continué de se creuser au fil du temps, depuis la conférence constitutionnelle de Victoria en 1971 jusqu'au rejet massif de l'accord de Charlottetown de 1992, refusé autant par les anglophones du Canada que par les francophones du Québec <sup>9</sup>. Le fossé est devenu abîme.

Ce fossé historique qui perdure et s'aggrave peut s'expliquer assez facilement si l'on se réfère à la vision arendtienne du rôle des légendes dans la construction de l'histoire:

Les légendes ont toujours joué un grand rôle dans la construction de l'histoire. L'homme, qui n'a pas reçu le don de défaire, qui est toujours, bon gré mal gré, l'héritier des actes d'autres hommes, et qui porte toujours le fardeau d'une responsabilité qui apparaît comme la conséquence d'une chaîne ininterrompue d'événements bien plus que d'actes conscients, cherche une explication et une interprétation à ce passé où semble cachée la mystérieuse clé de son destin futur. Les légendes ont constitué les fondements spirituels de toutes les cités, de tous les empires, de tous les peuples antiques, promesse d'une conduite sûre à travers les espaces sans limites du futur. Sans jamais rendre compte des faits de manière fiable, mais exprimant toujours leur signification vraie, elles sont la source d'une vérité au-delà des réalités, une mémoire au-delà des souvenirs.

Les explications légendaires de l'histoire ont toujours agi comme la rectification après coup des faits et des événements réels, rectification précisément nécessaire parce que l'histoire elle-même aurait tenu l'homme pour responsable d'actes qu'il n'avait pas commis et de conséquences qu'il n'avait pas devinées [...] c'est seulement dans les contes à propos d'événements franchement inventés que l'homme a consenti à en endosser la responsabilité et à considérer les événements du passé comme son passé. Les légendes l'ont rendu maître de ce qu'il n'a pas fait, et capable d'assumer ce qu'il ne peut défaire <sup>10</sup>.

<sup>8</sup> Gouvernement du Canada, Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1969 (rapport Laurendeau-Dunton).

<sup>9</sup> L'accord de Charlottetown auquel les premiers ministres provinciaux avaient donné leur aval a été soumis à l'approbation des citoyens canadiens par voie de référendum le 26 octobre 1992. Il a été rejeté à 70 % par les anglophones hors Québec et à plus de 70 % par les francophones du Québec. Les choses en sont encore là. Depuis 1982, le Québec a refusé d'endosser le rapatriement de la Constitution. En 1981, René Lévesque avait consenti à céder le droit de veto que possédait le Québec sur tout changement constitutionnel devant l'attitude conciliante de Pierre Elliott Trudeau, qui s'est tourné ensuite vers les premiers ministres des autres provinces canadiennes pour faire approuver le rapatriement de la Constitution. Depuis, ce rapatriement a toujours été qualifié par les Québécois francophones d'acte unilatéral, perpétuant ainsi de discussions en discussions le cul-de-sac constitutionnel canadien.

<sup>10</sup> H. Arendt, L'impérialisme, Paris, Fayard, coll. «L'Espace du politique», 1982, p. 146-147.



## a) Les racines de la légende anglophone

[Retour à la table des matières](#)

C'est un historien américain, Francis Parkman, qui a fourni au Canada anglais le fondement légendaire de son histoire. Auteur d'une série de 10 volumes intitulée *France and England in North America*, publiés entre 1851 et 1892, Parkman formule la légende anglophone dans la phrase célèbre citée plus haut en exergue.

Cette conquête salvatrice qu'évoque l'historien soulève évidemment la question: Sauver de quoi, de qui? Dans le passage qui suit l'extrait de son livre *Pioneers of France in the New World*, Parkman dévoile à quelle enseigne il loge :

Root, stem and branch [New France] was the nursling of authority. Deadly absolutism blighted her early and her later growth. Friar and Jesuit, a Ventadour and a Richelieu, shaped her destinies. All that conflicted against advancing liberty - the centralized power of the Crown and the tiara, the ultramontance in religion, the depotic in policy - found their fullest expression and most fateful exercise. Her records shine with glorious deeds, the self-devotion of heroes and martyrs; and the result of all is disorder, imbecillity and ruin <sup>11</sup>.

La Nouvelle-France, une société féodale, ruinée par la monarchie absolue et la tiare papale, dotée d'une religion ultramontaine et autoritaire, en somme tout ce qui entravait la liberté. Le résultat de tout cela: désordre, imbécillité et ruine. Voilà en somme ce dont nous serons libérés par cette calamité !

La légende du salut britannique décrite par Parkman a évidemment trouvé terre fertile dans l'historiographie anglophone et est devenue le prisme à travers lequel les anglophones ont fait - et continuent de faire - la lecture de la société francophone. Elle s'est enracinée dans le paysage politique du Canada anglais pour ne jamais plus en disparaître.

Sauvée de la France féodale en 1763, la Nouvelle-France est sauvée d'elle-même lors des rébellions de 1837-1838 quand les Patriotes exigent la

---

<sup>11</sup> Cité dans R. Hamilton, «Feudal society and colonization: A critique and reinterpretation of the historiography of New France», dans D. H. Akenson (dir.), *Canadian Papers in Rural History*, Gananoque (Ont.), Langdale Press, 1988, p. 22.

responsabilité ministérielle au nom de la démocratie parlementaire <sup>12</sup>. Après la répression de la révolte des Patriotes, par les armes, Lord Durham, venu faire enquête, formule deux recommandations principales: la première est d'unir dans un seul État les colonies qui restent à la Grande-Bretagne à la suite de la révolution américaine dont elle sort perdante. Cette recommandation jette la base du Dominion of Canada qui sera créé en 1867, un peu plus de vingt-cinq ans plus tard, par un acte du Parlement britannique : The British North America Act (l'Acte de l'Amérique du Nord britannique [AANB]).

Sa deuxième recommandation essentielle, celle qui nous touche de plus près, fait suite à l'étonnement de Lord Durharm de constater qu'il y avait deux nations en guerre au sein d'un même État (« Two nations warring in the bosom of the same state »). Pour remédier à cette déplorable situation, il recommande donc l'assimilation de la nation française. De toute façon, ce peuple, aux yeux de Durham, était sans culture et sans histoire. Une bonne dose de « stiff British rule », fait-il remarquer, devrait faciliter la chose. Cette entreprise n'est pas encore à ce jour complètement parachevée. La thèse de Parkman sur la calamité salvatrice que fut la conquête de la Nouvelle-France par les armes est publiée dans l'intervalle qui sépare l'Acte d'Union (1840) réunissant le Haut-Canada et le Bas-Canada sous le nom de Province du Canada de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867). Elle arrive au bon moment pour déchaîner les passions et attiser le mouvement d'assimilation des Canadiens français. De plus, le fiel des journaux anglophones de l'époque, les déclarations étonnamment sanguinaires du Doric Club, l'incendie, allumé par les anglophones, du Parlement canadien situé alors à Montréal, la tentative d'assassinat, empêché de justesse, contre le gouverneur britannique assailli par une foule anglophone en colère, sont des faits qui démontrent le sérieux et la passion que manifestèrent les Anglo-Québécois de Montréal pour concrétiser la recommandation de Lord Durham.

L'historiographie anglo-saxonne se complaît, depuis, à forger, à partir de la légende lancée par Parkman, un portrait non seulement de la Nouvelle-France, mais aussi du Bas-Canada <sup>13</sup>, puis de la province de Québec, nom qu'officialise l'AANB de 1867. C'est une société pauvre, peu peuplée, au caractère archaïque, féodale, dont l'économie est stagnante, alors que, juste au sud, la Nouvelle-Angleterre est en pleine croissance démographique, avec une économie en plein essor, sans parler de sa force militaire capable de contraindre l'Empire britannique à lui accorder son indépendance politique. Comment expliquer cette différence flagrante?

Dans sa critique et sa réinterprétation de l'historiographie de la Nouvelle-France, Roberta Hamilton pourfend brillamment ce qu'elle considère comme une fausse question. Elle démontre comment les historiens qui cherchent à trouver les causes de ce grand écart démographique et économique en se référant aux deux colonies elles-mêmes se trompent magistralement, car c'est dans les deux métropoles, l'Angleterre et la France, qu'elles se trouvent.

<sup>12</sup> Il faut dire que des révoltes ont éclaté tant dans le Haut-Canada que dans le BasCanada, là contre ce que l'on appelait le family compact et ici contre la « clique du château ».

<sup>13</sup> En 1791, l'Acte constitutionnel divise la colonie en deux: le Bas-Canada, à grande majorité francophone, et le Haut-Canada, à majorité anglophone, qui deviendra par la suite la province d'Ontario.

En effet, la révolution en Angleterre a eu lieu cent cinquante ans avant la Révolution française. Cromwell, un puritain et non un anglican, a été l'artisan du triomphe politique de la bourgeoisie sur le régime féodal et l'aristocratie. C'est lui qui a fait décapiter le roi. Il a mis l'aristocratie au pas : celle qui s'est alliée à la montée du capitalisme bourgeois et qui a pu participer à l'entreprise s'est enrichie. Celle qui a refusé cette alliance, par fidélité au passé, s'est appauvrie au nom de ses souvenirs. Les paysans ont été « libérés » malgré eux des servitudes féodales, chassés de leurs lopins de terre, pour constituer un prolétariat industriel. C'était la première révolution industrielle qui a non seulement profondément changé la nature de la société anglaise, mais qui a également permis le développement d'une colonie beaucoup plus prospère à cause de ses capitaux et plus peuplée à cause de son surplus de population «affranchie» de la terre et ses dénominations protestantes dissidentes. La colonisation de la Nouvelle-Angleterre s'en est trouvée favorisée, son développement s'est accéléré.

La colonisation de la Nouvelle-France a également été le reflet de sa métropole où la transition de la féodalité au capitalisme ne se fera qu'un siècle et demi plus tard. La légende anglophone, qui prend sa source dans l'anti-papisme britannique et son mépris de la féodalité continentale à cause de sa monarchie absolue, fera dire au Bishop Strachan, évêque anglican de Toronto et personnage central du family compact, que Dieu qui, au début des temps, avait choisi les Juifs comme son peuple faisait maintenant tomber son choix sur l'Empire britannique <sup>14</sup>. Quand celui-ci sombrera, au XXe siècle, cette légende s'atténuera beaucoup en Angleterre mais restera vivace au Canada.

Ce sentiment de supériorité chez les anglophones a pris, durant la seconde moitié du XIXe siècle, une teinte raciste dans la pensée anglaise contre-révolutionnaire, pensée qui renouait avec les Réflexions sur la révolution en France d'Edmund Burke (1729-1797), homme politique britannique réputé à son époque. Devant la proclamation des Droits de l'homme par la Révolution française, ce dernier rétorqua que le « droit des Anglais » n'avait pas besoin de «droit préalable», comme les «droits de l'homme». Hannah Arendt explique cette position:

Le principal argument de Burke contre les « principes abstraits » de la Révolution française apparaît dans cette phrase : « La ligne constante de notre Constitution a toujours été de revendiquer nos libertés et de les faire respecter en tant qu'héritage inaliénable transmis par nos aïeux et que nous devons transmettre à la postérité; en tant que bien qui appartient en propre au peuple de ce royaume, sans aucune référence à un autre droit plus général ni plus ancien <sup>15</sup>. »

<sup>14</sup> Voir les écrits de l'historien S. F. Wise sur l'attitude du clergé protestant à l'égard des révolutions française et américaine: «Sermon literature and Canadian intellectual history», The Bulletin of the Committee on Archives, The United Church of Canada, 1965, p. 3-18; «Colonial attitudes from the era of the war of 1812 to the Rebellions of 1837», dans S. F. Wise et R. C. Brown, Canada Views the United States, Seattle, University of Washington Press, 1967; «Upper Canada and the conservative tradition», dans Profiles of a Province: Studies in the History of Ontario, Ontario Historical Society, 1967.

<sup>15</sup> H. Arendt, L'impérialisme, ouvrage cité, p. 98.

Et elle précise immédiatement :

La notion d'héritage, appliquée à la nature même de la liberté, a été le fondement idéologique qui conféra au nationalisme anglais cette curieuse touche de sentiment racial à partir de la Révolution. Sous la plume d'un écrivain issu de la classe moyenne, cela signifiait la reconnaissance directe du concept féodal de liberté en tant que somme totale des privilèges hérités en même temps que les titres et les terres. Sans empiéter sur les droits de la classe privilégiée au sein de la nation anglaise, Burke élargissait le principe de ces privilèges jusqu'à y inclure le peuple anglais tout entier, en faisant de celui-ci une sorte de noblesse des nations. D'où son mépris pour ceux qui revendiquaient leur liberté au nom des droits des hommes, droits qui, à ses yeux, ne pouvaient se revendiquer qu'à titre de droit des Anglais <sup>16</sup>.

Plus près de nous, l'historien Ramsay Cook et l'homme politique Pierre Elliott Trudeau se réclament quant à eux de Lord Acton parce qu'il proclame que «la grandeur d'un État se mesure au traitement qu'il ménage à ses minorités»; ils oublient toutefois de nous dire que les modèles auxquels Lord Acton songe en faisant cette déclaration sont l'Empire britannique et l'Empire austro-hongrois qu'il affectionne particulièrement <sup>17</sup>. Il s'agissait donc, dans son esprit, de minorités nationales et non pas de minorités ethniques. Mais l'historien et le premier ministre n'ont pas la même candeur que Lord Durham.

La combinaison de nations différentes dans un seul État est une condition aussi nécessaire à la vie civilisée que la combinaison des hommes en société. Les races inférieures sont relevées en vivant en union politique avec des races supérieures [...]. Les nations qui ont perdu les éléments d'organisation et la capacité de gouverner, soit à cause de l'influence démoralisante du despotisme, ou de l'action désintégrante de la démocratie, sont restaurées et éduquées de nouveau sous la discipline d'une race plus forte et moins corrompue <sup>18</sup>.

On aura reconnu là l'influence de Lord Durham.

Une autre phrase célèbre de Lord Acton concerne l'effet corrupteur du pouvoir : « Power corrupts and absolute power corrupts absolutely. » Ici, Lord Acton fait référence à la monarchie absolue en France avant la révolution de 1789.

Si Ramsay Cook et Pierre Trudeau avaient voulu rendre la pensée entière de Lord Acton, ils auraient expliqué que, pour lui, l'aristocratie garantissait le

---

<sup>16</sup> Ibid. C'est moi qui souligne.

<sup>17</sup> «If we take the establishment of liberty for the realization of moral duties to be the end of civil society, we must conclude that those states are substantially the most perfect which, like the British and Austrian Empires, include various nationalities without oppressing them.» (Lord Acton, *Essays on Freedom and Power*, Londres, Thames and Hudson, 1956, p. 168.)

<sup>18</sup> Ibid., p. 160-161. C'est moi qui traduit et qui souligne.

local government face au monarque. Louis XIV, le monarque absolu par excellence, est celui qui a parachevé la disparition de ce rôle de l'aristocratie dans la vie politique du royaume. Il ne s'agit évidemment pas d'une démocratie locale, comme les avis de Lord Acton cité plus haut le soutiennent.

Ils auraient également compris que les minorités dont parle Lord Acton sont des minorités nationales qui font partie de l'Empire et qui sont reconnues comme telles. C'était le cas en ce qui regarde la composition de l'empire d'Autriche, qu'il cite en exemple. Cependant, il se rend compte que, pour inclure l'Empire britannique comme modèle, il doit faire appel à un autre principe:

La grande importance de la nationalité dans l'État provient du fait qu'elle est la base de la capacité politique. Le caractère d'une nation détermine en grande mesure la forme et la vitalité de l'État. Certaines idées et habitudes politiques sont l'apanage de nations particulières, et elles varient tout au long de l'histoire nationale. Un peuple à peine sorti de la barbarie, un peuple devenu caduc par les abus d'une civilisation opulente ne peuvent pas posséder les moyens de se gouverner; un peuple attaché à l'égalité, à la monarchie absolue est incapable de produire une aristocratie; un peuple à qui l'institution de la propriété privée répugne se trouve sans le premier élément de la liberté. Chaque membre de ce peuple peut être transformé en véritable membre efficace d'une communauté libre uniquement par le contact avec une race supérieure, du pouvoir de laquelle dépendront les perspectives d'avenir de l'État <sup>19</sup>.

On est rendu loin de sa définition de l'empire comme une « combinaison de nations différentes dans un seul État ». Arendt, sans se référer à Acton, explique pourquoi l'Angleterre était incapable de bâtir un empire défini comme une « combinaison de nations différentes dans un seul État ». Elle nous apprend que les « bâtisseurs d'empire » britanniques « plaçaient leur foi dans la conquête en tant que méthode de domination permanente <sup>20</sup> ». Ils ne parvinrent pas à embrigader les Irlandais. Cette politique de conquête permanente, au lieu de réveiller le « génie de l'impérialisme » qui sommeillait en Irlande, a fait naître un esprit de résistance nationale.

La structure nationale du Royaume-Uni avait rendu impossible l'assimilation et l'incorporation rapides des peuples conquis: le Commonwealth britannique ne fut jamais une « République de nations », mais l'héritier du Royaume-Uni, le fait d'une seule nation disséminée dans le monde entier. Du fait de cette dissémination, la structure ne se voyait pas développée mais transplantée; les membres de ce nouveau corps fédéré demeuraient étroitement liés à leur commune mère patrie, car ils

<sup>19</sup> Ibid., p. 167

<sup>20</sup> H. Arendt, L'impérialisme, ouvrage cité, p. 18-19. Arendt, dans Les origines du totalitarisme, dont L'impérialisme est la seconde partie, ne fait aucune mention de Lord Acton. Il n'en reste pas moins que son analyse est clairement une réfutation du point de vue de Lord Acton. La pensée de Lord Acton citée plus haut aurait constitué pour Arendt, au contraire, une description et une justification du caractère impérialiste de l'Empire britannique. Il est intéressant de noter que la pensée arendtienne sur l'impérialisme est largement ignorée par la philosophie politique anglo-saxonne en général et au Canada anglais en particulier...

partageaient un même passé et une même loi. L'exemple irlandais prouve combien le Royaume-Uni était peu apte à élaborer une structure d'empire dans laquelle une multitude de peuples différents pussent vivre harmonieusement <sup>21</sup>.

Revenons à ce qui se passe dans la Confédération canadienne immédiatement après son établissement, en 1867. L'AANB crée des provinces dotées d'une législature ayant compétence exclusive sur les questions locales (local matters) parmi lesquelles à l'époque figurait spécifiquement l'éducation.

Après la guerre de l'Indépendance américaine, les Anglais restés fidèles à la Couronne se sont réfugiés au Canada et se sont surtout établis dans le sud de l'Ontario et dans les Cantons-de-l'Est, au Québec. Dès la naissance de la Confédération, qui arrive au moment où les sociétés secrètes surgissent partout en Occident <sup>22</sup>, les « orangistes <sup>23</sup> », une société secrète farouchement anti-catholique et anti-francophone, font pression, avec l'appui du milieu anglo-protestant, sur les nouvelles provinces pour qu'elles interdisent les écoles françaises. L'action porte ses fruits d'abord au Manitoba, puis dans les provinces maritimes, et finalement, en 1912, en Ontario, avec le soutien public d'un évêque irlandais catholique de la ville de London <sup>24</sup>. Il est clair que toutes ces intimidations s'inspirent de la recommandation de Lord Durham d'assimiler la nation française. L'équivoque politique au Canada qui perdure et dont on ne parle jamais, c'est que national unity et «unité nationale» ne signifient pas la même chose. En anglais, l'expression recèle une idée sous-jacente, celle d'une nation unilingue, idée qui ne s'exprime pas dans les discours publics des anglophones hors Québec, mais par leurs conduites dans la vie quotidienne.

À la fin du XXe siècle, la victoire de la national unity, totale sémantiquement parlant, n'est toujours pas pleinement accomplie dans la réalité. La national unity du Canada se heurte toujours à l'entêtement de sa «minorité nationale». Le rêve des uns et celui des autres restent inaccessibles: la national

<sup>21</sup> Ibid., p. 19.

<sup>22</sup> H. Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, Londres, G. Allen & Unwin, 1967, p. 94: «[...] at a time when the "Protocols of the Elders of Zion" were still unknown, a whole nation had been racking its brains trying to determine whether "secret Rome or Secret Judah" held the reins of world power.» Elle donne en référence un texte de Daniel Halévy, «Une apologie pour notre passé», *Cahiers de la quinzaine*, séries XL, no 10, 1910. A ces sociétés secrètes, il faudrait ajouter, du côté des catholiques, les francsmaçons, et au Canada les orangistes.

<sup>23</sup> Orangemen est le nom qu'ils se donnent pour évoquer la victoire de Guillaume d'Orange sur l'Irlande catholique à la bataille de la Boyne, le 1er Juillet 1690. Cette victoire était encore célébrée au Canada le 12 juillet il n'y a pas si longtemps par des parades dans les rues qui donnaient lieu à des échauffourées entre orangistes et Irlandais catholiques.

<sup>24</sup> La tension entre le clergé catholique anglophone et le clergé canadien-français s'est installée dès l'arrivée des catholiques irlandais et écossais, au début du XIXe siècle. L'Église québécoise, établie depuis longtemps, dotée d'un clergé croissant en nombre, d'institutions développées et d'une hiérarchie en place, détenait ainsi l'autorité dans toutes les institutions catholiques. L'expression French domination désignait la réalité religieuse au début, mais jamais la réalité politique. Le ressentiment entre les deux clergés ne s'est jamais complètement dissipé. Voir, par exemple, R. Guindon, o.m.i., *Coexistence difficile: la dualité linguistique à l'Université d'Ottawa*, vol. 1, 1848-1898, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1989.

unity à l'anglaise et la souveraineté nationale des Québécois. En fait, Lord Durham n'a-t-il pas déjà lui-même déclaré que le peuple francophone au Canada constituait une nation <sup>25</sup>?

## b) Les racines des contre-légendes francophones

[Retour à la table des matières](#)

S'il est vrai, comme l'écrit Arendt, que les légendes permettent à l'homme « d'assumer ce qu'il ne peut défaire », au Québec, ce sera deux contre-légendes que forgera l'imaginaire québécois. La première appartient au domaine religieux et la seconde, au politique.

## c) O Felix Culpa

[Retour à la table des matières](#)

En 1774, le Parlement britannique votait l'Acte de Québec dans le but de s'assurer de la fidélité du peuple nouvellement conquis en cas de révolte américaine <sup>26</sup>; mis en vigueur en 1775, l'Acte de Québec accordait à l'Église catholique du Québec ce qui lui était interdit en Angleterre: le droit de conserver ses biens. Quinze ans plus tard avait lieu la Révolution française. Il s'ensuivit en France la saisie des biens de l'Église (un quart du territoire national). L'Église catholique du Québec l'avait échappé belle! En effet, n'eût été la conquête anglaise, elle aurait connu sans doute le même sort. L'Église et les fidèles y virent une intervention de la Providence, et l'expression - la légende - Ô Felix Culpa (l'« heureuse faute ») vit le jour et prit tout son sens. Du coup, on se donnait le moyen d'assumer ce passé que l'on ne pouvait défaire. Et le biais monarchique dans l'enseignement de l'histoire de la Révolution française devenait de ce fait un corollaire compréhensible.

---

<sup>25</sup> Le Parti conservateur, à la fin des années soixante, sous Robert Stanfield, avait entériné le concept des deux nations. Ce dernier se retira peu après de la scène politique.

<sup>26</sup> Il est intéressant de noter que Benjamin Franklin, qui allait réussir à avoir l'appui de la France pour la révolution américaine, avait tenté également d'avoir l'appui des « Canadiens », mais sans succès. C'était évidemment beaucoup plus dangereux pour ces derniers que pour la France, comme le démontrera par la suite les péripéties des relations canado-américaines.

Cette légende, d'une part, rendait moins pénible la réalité de la conquête anglaise; d'autre part, elle a facilité l'acceptation du passé et a permis à l'Église catholique de poursuivre sa mission en Amérique, soit de garder ce peuple dans sa foi et d'assurer sa survivance. Après la publication du rapport Durham, le clergé n'était pas sans savoir qu'au lieu de l'égalité politique, c'était la déconstruction de la nation française au Canada qui était visée, par l'assujettissement des Québécois. Et si la hiérarchie ecclésiastique n'a pas soutenu les Patriotes en 1837-1838, c'est peut-être bien parce qu'elle y voyait mieux qu'eux tant l'impossibilité d'une victoire militaire que le refus obstiné d'une réforme politique. Quoi qu'il en soit, l'Église a à cœur la survivance de la «race» canadienne-française, elle veut garder ses fidèles, d'où l'expression bien connue : « la langue gardienne de la foi. » Et c'est à partir de ce principe, et par méfiance envers l'autorité civile, que l'Église est restée soucieuse de réserver ses institutions à l'usage exclusif des siens.

Lorsque, en 1867, le Dominion of Canada fut créé, c'est sans enthousiasme et avec une méfiance avertie et un silence remarqué que la hiérarchie catholique du Québec en général et l'archevêque de Montréal, Mgr Bourget, en particulier l'ont accueilli. C'est ce dernier qui fera avorter le projet de la «clique du château» d'établir un système d'écoles primaires anglaises à la grandeur du Québec. La création d'écoles prises en charge par l'Église dans chaque paroisse de Montréal fut le résultat principalement de ses interventions.

Le deuxième volet de cette légende de la *felix culpa* concerne non pas le passé mais l'avenir. Il a trait à la mission du Québec en Amérique du Nord. Le mythe du «messianisme» que l'historien Michel Brunet fustige vers la fin des années cinquante découlait de celle-ci. Protégés par la Providence, le peuple québécois et son Église héritaient de la mission de garder vivante la foi catholique en Amérique du Nord. La méfiance à l'endroit de l'industrialisation, l'« agriculturisme » en dérivent également. L'« anti-étatisme », position que l'Église ne délaissera totalement qu'après le début de la Révolution tranquille, se comprend également dans la perspective de l'avenir ; l'Église devait se méfier après la recommandation claire et nette de Lord Durham, le visionnaire instigateur du Dominion of Canada de l'avenir, d'assimiler la nation française au Canada.

## d) Les deux peuples fondateurs

[Retour à la table des matières](#)

La légende des deux peuples fondateurs ne peut être attribuée à l'Église catholique. La création de la Confédération canadienne est le résultat d'un acte du Parlement impérial. L'intention étant de s'appropriier le territoire au nord du 49e parallèle, d'un océan à l'autre (comme le souligne la devise canadienne : *A mari usque ad mare*), l'urgence d'établir le dominion était grande, à cause du mouvement des États-Unis vers l'océan Pacifique, d'où la nécessité de prendre



possession des territoires non peuplés dans ce qui deviendra les provinces de l'Ouest canadien. L'unité territoriale du pays sera assurée par la construction de deux chemins de fer nationaux traversant d'est en ouest le continent. Le projet politique incluait la mise en place d'une infrastructure en vue de faciliter l'exportation vers la Grande-Bretagne et l'étranger du blé de l'Ouest et de la production issue de l'industrialisation capitaliste naissante en Ontario.

Les instigateurs de ce projet n'avaient certainement pas l'intention de proclamer que le Dominion of Canada s'appuyait sur un « pacte entre deux peuples fondateurs ». Pourtant, c'est précisément cette croyance populaire qui fut l'assise de l'assentiment des francophones à la grandeur du pays. C'est également cette légende qui ennoblit la participation des élites francophones à la vie politique et aux institutions de la Confédération. Cette légende des deux peuples fondateurs, que John Porter<sup>27</sup>, au début des années soixante, a appelé les deux charter groups, l'historien Ramsay Cook l'a démolie sur le plan historique, et Pierre Elliott Trudeau l'a foulée aux pieds pour se tailler une place de great Canadian dans l'histoire du Canada anglais, comme en témoigne plus particulièrement son action politique de 1981.

Dans la nuit du 4 au 5 novembre 1981, que les Québécois ont appelé la « nuit des longs couteaux », les premiers ministres des neuf provinces anglophones s'entendaient, à l'insu de René Lévesque, pour rapatrier unilatéralement la Constitution canadienne, sans le consentement du Québec. Auparavant, Trudeau avait obtenu de René Lévesque le retrait du droit de veto que détenait le Québec sur les modifications constitutionnelles. Dans les mois précédents, les premiers ministres anglophones avaient donné leur accord à René Lévesque au sujet d'éventuelles ententes inter-provinciales visant les minorités officielles dans chaque province.

Trudeau, après avoir obtenu la cession du droit de veto du Québec, annonçait aux premiers ministres des autres provinces, qui étaient dans le coup, que le tour était joué. C'est de cette noble façon que la Constitution canadienne est arrivée au Canada.

Depuis lors, le cul-de-sac constitutionnel est permanent : le gouvernement canadien impose une Constitution aux Québécois qui n'y ont pas consenti. Plus de cent cinquante ans après le rapport Durham, la moitié des francophones québécois refusent encore de voir que la liquidation de la nation française au Canada que recommandait Lord Durham demeure l'objectif inavoué mais toujours poursuivi du gouvernement du Canada. Les légendes sont donc toujours à l'œuvre !

---

<sup>27</sup> J. A. Porter, *The Vertical Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press, 1965.

## III -

---

# Les étapes de la tradition à la modernité

La transformation du Québec traditionnel en un Québec moderne a été nommée la Révolution tranquille. Le mouvement fut remarqué et bien accueilli au début Par l'élite politique du Canada anglais, qui y voyait l'entrée définitive du Québec dans la modernité. Les anglophones croyaient que si le Québec devenait une société qui s'apparentait plus à la leur, la bonne entente allait s'installer entre Canadiens anglais et Canadiens français.

L'École des sciences sociales de l'Université Laval, sous la direction du père Georges-Henri Lévesque, o.p., fut en quelque sorte l'initiatrice de ce mouvement. Dotée de professeurs<sup>28</sup> formés dans l'après-guerre à Harvard en économie, à l'Université de Chicago en sociologie, elle fut le foyer d'une pensée nouvelle puisée dans la pensée moderne américaine porteuse de transformations. L'éclosion et l'épanouissement de cette pensée nouvelle s'étendent de 1945 à 1960, un interstice entre le passé et le futur, le passé qui n'est plus et le futur qui n'est pas encore.

## A) Le procès de la tradition (1945-1960)

[Retour à la table des matières](#)

La remise en question de l'organisation sociale du Québec d'avant-guerre n'a pas tardé après la Seconde Guerre mondiale. Le malaise se fait sentir progressivement dans toutes les institutions de base: l'Église, le travail, la politique, la famille, les institutions liées à la santé, à la charité, à l'éducation.

---

<sup>28</sup> Maurice Lamontagne en économie et Jean-Charles Falardeau en sociologie.

## **i. Les signes annonciateurs du passage à la modernité**

[Retour à la table des matières](#)

Les premiers signes de changement se manifestent à l'intérieur même de l'Église. Un conflit d'orientation surgit entre les mouvements laïques d'action catholique et une pluralité des évêques. Le plus actif et le plus dynamique des mouvements, la Jeunesse étudiante catholique (JEC), rejoint beaucoup de monde et attire l'attention des jeunes et de l'intelligentsia<sup>29</sup>. Le malaise, au début, se rapporte au rôle effacé et peu significatif des laïques dans l'Église. À l'échelle de la paroisse, leur rôle est restreint, routinier et coutumier. Le modèle territorial de la paroisse qui, à la campagne, englobe une population homogène ne rejoint pas le milieu de travail dans les villes en plein développement où se fait, selon l'expression de Falardeau, la « rencontre de deux mondes<sup>30</sup> ». Les mouvements d'action catholique francophones s'implantent en dehors du cadre paroissial, dans les milieux de travail et les milieux de vie en mutation. Ils ne sont pas sous le contrôle direct ni des curés de paroisse ni des hiérarchies diocésaines. Ils sont entourés d'aumôniers religieux qui partagent le plus souvent les malaises et les aspirations de ceux qu'ils encadrent. Témoins des mutations, imbus de la philosophie personnaliste d'Emmanuel Mounier et lecteurs assidus de la revue française *Esprit*<sup>31</sup>, ils sont à la fois soucieux d'assurer une présence chrétienne dans ce monde industriel en pleine croissance et fascinés par ce monde nouveau, ses sciences sociales, son cinéma et ses nouveaux styles de vie.

La JEC, par exemple, accepte d'emblée le cinéma et se passionne pour celui-ci, crée des clubs de cinéphiles, tandis que le haut clergé continue de s'en méfier. Ainsi, les ciné-parcs seront interdits au Québec durant une vingtaine d'années, alors qu'ils se multiplient ailleurs, décision qui est perçue comme un geste de complaisance politique de Maurice Duplessis, le premier ministre à l'époque, à l'égard de la hiérarchie ecclésiastique de la province. Diverses activités sont condamnées par les membres du clergé, telles les danses modernes, considérées comme pêchés mortels par les évêques qui publient à cet

---

<sup>29</sup> Il se développa d'autres composantes dans le mouvement d'action catholique, mais elles ont eu moins de visibilité et moins d'influence, par exemple la Jeunesse ouvrière catholique (JOC).

<sup>30</sup> C'est le titre bien choisi de la traduction par J.-C. Falardeau, le premier sociologue québécois formé à l'Université de Chicago, de l'ouvrage devenu classique d'Everett C. Hughes, *French-Canada in Transition* (ouvrage cité).

<sup>31</sup> C'est Jean Gould qui m'a fait prendre conscience de l'importance de la philosophie personnaliste de Mounier et de la revue *Esprit* dans les débuts de la remise en question de la tradition chez les intellectuels québécois de l'époque. Une recherche en ce sens est en cours à l'Université Laval, sous la direction de Gilles Gagné, professeur au département de sociologie.

égard un mandement collectif auquel Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, refuse son consentement <sup>32</sup>.

## ii. La question de la confessionnalité

[Retour à la table des matières](#)

Un autre signe avant-coureur de « fin de régime » réside dans les grands débats qui entourèrent la question de la confessionnalité des syndicats et des caisses populaires.

La fondation des syndicats catholiques, tout comme celle des caisses populaires Desjardins, remonte au tout début du XXe siècle, alors qu'une pauvreté éprouvante sévissait dans les classes populaires. Créée par l'Église, sous l'impulsion de l'encyclique de Léon XIII, *Rerum Novarum*, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) s'implanta exclusivement dans les milieux catholiques francophones.

Le mouvement des caisses populaires, lancé par Alphonse Desjardins pour faciliter les prêts à la population canadienne-française du Québec et lui enseigner l'épargne, bénéficia d'une étroite coopération de l'Église qui favorisa son développement en accueillant, aux quatre coins de la province, les caisses dans des locaux de la paroisse.

Les syndicats de la CTCC, fortement implantée à Québec et en province mais peu présente à Montréal, étaient encadrés par un aumônier nommé par l'évêque diocésain évidemment toujours sensible aux directives de l'évêque. À Montréal, la situation était fort différente. C'est que, au début du siècle, le capital américain devance le capital britannique, entraînant dans son sillage le mouvement syndical américain qui s'implante surtout à Montréal. Des syndicats « neutres » affiliés aux centrales américaines sont mis sur pied. Ces syndicats regroupent des ouvriers tant catholiques que protestants. C'est un élément déclencheur de la crise de la confessionnalité.

En ce qui concerne les caisses populaires, qui recouvrent de plus en plus tout le territoire de Montréal, la question confessionnelle qui se pose est la suivante : Doit-on laisser les non-catholiques devenir La rumeur veut que Mgr Charbonneau ait déclaré à ses pairs : « Vous ne pourrez pas garder Montréal en petites culottes. » Faut-il préciser qu'à l'époque les garçons portaient la culotte courte jusqu'à l'âge de la puberté. membres en règle des caisses?

La réalité mettra fin aux débats. En ce qui regarde la grande industrie, les syndicats catholiques ne font pas le poids face aux syndicats non confes-

---

<sup>32</sup>

sionnels comme ceux qui sont affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Enracinée en province, la CTCC à cette époque ne réussit pas à percer à Montréal. Au début de la Révolution tranquille, sous l'autre nom de Confédération des syndicats nationaux (CSN) et avec une perspective modifiée, elle parviendra à recruter un plus grand nombre de travailleurs montréalais, principalement en dehors de la classe ouvrière, chez les salariés de la fonction publique et parapublique et dans les institutions francophones d'enseignement. Entre-temps, l'aumônier aura disparu. Cette centrale syndicale deviendra plus radicale, davantage inspirée par la pensée marxiste que par celle de Léon XIII.

En ce qui regarde les caisses populaires, elles décident d'ouvrir leurs portes à tous ceux qui veulent en faire partie, mais sans éviter un schisme qui donne naissance à un groupe de caisses dissidentes qui créent la Fédération des caisses populaires de Montréal. Les caisses d'économie voient le jour à la même époque, s'installant dans le milieu de travail: industries, universités, associations professionnelles (police, pompiers, hôpitaux, etc.). Le président de la Fédération des caisses populaires d'alors refuse de les intégrer à la Fédération sous prétexte, dit-il, que «toutes ces personnes ont accès à une caisse dans leur paroisse». On peut donc faire un rapprochement entre les caisses d'économie et les mouvements d'action catholiques qui tous deux choisissent d'œuvrer dans le milieu de travail plutôt que dans le milieu paroissial. Les caisses populaires, elles, restent centrées sur la paroisse, alors que les milieux de vie des paroissiens en débordent les cadres étroits. À Montréal, qui connaît une forte croissance démographique, le lien entre le lieu de résidence et le lieu de travail est le plus souvent brisé, et la paroisse prend une allure de dortoir comme, dès sa naissance, la ville de banlieue.

### iii. L'action syndicale

[Retour à la table des matières](#)

Au chapitre de l'action, le procès de la tradition démarre en 1949, à l'occasion de la grève de l'amiante dans la région d'Asbestos. Cette grève se transforme en contestation du régime politique quand deux archevêques entrent en conflit direct avec le gouvernement Duplessis, en se solidarissant ouvertement avec les grévistes<sup>33</sup>. Précisons que la hiérarchie ecclésiastique avait toujours évité auparavant de prendre parti. Les étudiants de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, dirigée par le père Georges-Henri Lévesque, encadrés par des leaders étudiants animés par la JEC universitaire, organisent des quêtes dans les églises pour venir en aide aux ouvriers en grève. La grève est déclarée illégale par le premier ministre Duplessis qui envoie la police provinciale réprimer brutalement les manifestations. Les intellectuels suivent le mouvement d'appui aux grévistes. La faille qui s'ouvre

<sup>33</sup> Il s'agit de Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, et de Mgr Desranleau, archevêque de Sherbrooke. La grève se déroulait dans l'archidiocèse de ce dernier.

alors entre le régime politique au pouvoir et des éléments importants de la société civile n'allait pas se refermer de sitôt.

Les conséquences de cette grève (que les ouvriers ont d'ailleurs perdue) allaient laisser des traces profondes dans la société québécoise. Le conflit entre la faculté des sciences sociales de Laval et le gouvernement Duplessis s'envenime. Ses diplômés sont exclus de l'embauche dans la fonction publique québécoise. Ils seront reçus à bras ouverts au gouvernement fédéral. Le père Lévesque doit subir un procès ecclésiastique à Rome, dont il sort innocenté. Le gouvernement de Duplessis, avec la collaboration d'évêques qui lui sont alliés, fait pression à Rome. Mgr Charbonneau était, dit-on, boudé par ses pairs, peu aimé par son clergé, mais très populaire auprès des fidèles. Mal éclairé, Pie XII demande sa démission comme archevêque de Montréal, un geste rarissime dans l'histoire de l'Église. Ce geste soulève à Montréal un mouvement d'indignation populaire sans précédent. Le respect de l'autorité religieuse en prend un coup. Mgr Charbonneau s'exile en Colombie-Britannique, dans un monastère de religieuses<sup>34</sup>. L'homme est brisé, détruit. Il mourra en 1959. Sa dépouille mortelle sera rapatriée à Montréal, malgré ses dernières volontés, pour des funérailles grandioses, télévisées, en présence de toute la hiérarchie ecclésiastique et de toute la classe politique<sup>35</sup>. Mais le mal était fait. Le fossé que ces événements ont creusé entre la société et l'Église ne fera que s'agrandir.

Le mouvement de syndicalisation, en revanche, a connu, à la suite de cette grève de l'amiante, un essor remarquable. Des grèves successives à Louiseville et Murdochville reçoivent un appui populaire considérable en plus du soutien de l'intelligentsia et de bien des membres du clergé. La réalité de l'époque, c'est que la population ouvrière du Québec est très faiblement syndicalisée, et la grande entreprise qui traite déjà avec des syndicats bien établis en Ontario résiste farouchement à leur implantation au Québec. Ce fait est sous-jacent à l'atmosphère trouble des relations de travail au Québec dans les années cinquante.

La syndicalisation exerce une attraction qui déborde les cadres du secteur privé. Elle attire d'abord les enseignants de l'école primaire à Montréal. Depuis longtemps, M. Léo Guindon<sup>36</sup> se dépensait sans compter pour établir une association d'enseignants au primaire afin de négocier collectivement leurs conditions de travail. Ses efforts sont court-circuités par le cardinal Léger<sup>37</sup>, le remplaçant de Mgr Charbonneau, qui fonde une association

<sup>34</sup> Quant à Mgr Desranleau, qui fut également sévèrement réprimandé, il aurait, dit-on, répondu à Rome qu'il créerait un schisme dans l'Église au lieu de démissionner. Mais, vu la consternation des laïques provoquée par la démission forcée de Mgr Charbonneau, il n'y eut pas de suites dans le cas de Mgr Desranleau.

<sup>35</sup> Quelque temps après la démission de Mgr Charbonneau, le centre-ville de Rimouski est détruit par un incendie. «Épreuve du Bon Dieu», disent les uns, «Punition du Ciel», disent les autres.

<sup>36</sup> Malgré le même nom de famille, il ne semble pas y avoir de lien de parenté avec moi que je sache. Je n'ai pas eu l'occasion de le rencontrer.

<sup>37</sup> Cette initiative du cardinal Léger, qui était supérieur du Collège canadien à Rome et réputé un ami personnel de Pie XII, et cela dès le début de son épiscopat, fut mal perçue par une bonne partie de l'intelligentsia. Par la suite, beaucoup plus au diapason de son

concurrente peu après son arrivée au pays. Celle-ci est bientôt concurrencée par l'Alliance des professeurs de Montréal, un syndicat affilié à la CSN. Et comme c'est assez souvent le cas, on déclare la grève le premier moment venu. C'était à un tout début de l'année scolaire, au milieu des années soixante. La grève durera une douzaine de semaines. Les enseignants, qui jouissent d'un appui considérable au début, voient cet appui s'effriter graduellement, au fur et à mesure que s'étire la grève. Les parents, dont les enfants ont déjà passé tout l'été à la maison, sont obligés de garder encore leurs enfants à la maison presque tout l'automne. Leur appui aux enseignants s'évapore. Le gouvernement se rend compte qu'il peut maintenant voter une loi spéciale pour forcer les enseignants à retourner au travail <sup>38</sup>. Ce recours aux lois spéciales en convoquant une réunion spéciale du Parlement s'il n'est pas en session deviendra pour les gouvernements de tous les partis politiques québécois un mode de plus en plus utilisé de résolution des grèves dans les secteurs public et parapublic à la suite de la syndicalisation des employés de ces secteurs <sup>39</sup>. Dans un tel cadre, le gouvernement, principal acteur concerné dans le conflit puisqu'il est l'employeur, devient juge et partie. Problème qui reste entier, même aujourd'hui.

#### iv. Le contexte social

[Retour à la table des matières](#)

Voici une petite anecdote, qui me servira à introduire d'autres aspects du contexte social dans la période 1945-1960.

En 1953, à Chicago où j'étais étudiant, Everett C. Hughes nous demande un jour : « À qui appartiennent les pauvres de la société ? » Il nous fait découvrir la réponse par la maïeutique <sup>40</sup>. Les pauvres ont déjà appartenu à leur système de parenté. Par la suite, ils sont devenus la responsabilité des Églises. L'Église catholique s'en occupe par l'intermédiaire des nombreuses communautés religieuses. Chez les protestants et les juifs, ce sont des organismes à but non lucratif civilement reconnus qui les prennent en charge. Il nous fait comprendre que de plus en plus les pauvres finissent par appartenir à l'État et aux travailleurs sociaux.

---

peuple et de son époque, il fut vénéré par la grande majorité de la population et perçu comme un des cardinaux «progressifs» du concile Vatican II.

<sup>38</sup> L'Alliance des professeurs de Montréal s'abstiendra de participer aux grèves qui auront lieu subséquentement. Fait intéressant à noter, s'il est exact

<sup>39</sup> C'est d'abord au Québec que les travailleurs des secteurs public et parapublic se syndicalisent, sous le gouvernement de Jean Lesage, dans les débuts de la Révolution tranquille. Le mouvement s'est graduellement répandu dans le reste du Canada par la suite.

<sup>40</sup> Pour vous rafraîchir la mémoire si elle ressemble à la mienne, voici la définition que donne Le Petit Larousse illustré (1998) de la maïeutique: «Dans la philosophie socratique, art de faire découvrir à l'interlocuteur, par une série de questions, les vérités qu'il a en lui.» Il n'y a pas de quoi!

À Montréal, et ce jusqu'au milieu des années soixante, la charité publique s'organise sur une base ethnique et religieuse. On y trouve quatre fédérations de charité: une pour les Canadiens français catholiques, une pour les Irlandais et les anglophones catholiques, une pour les juifs et une pour les anglo-protestants. Chaque groupe lance annuellement sa campagne de souscription dans le public. La réforme visant à intégrer ces diverses fédérations de charité dans une seule, Centraide, fut réussie après l'amorce de la Révolution tranquille.

En ce qui concerne le financement scolaire en ce temps-là, les grandes entreprises au Québec ont alors le choix de payer les taxes scolaires soit aux commissions scolaires protestantes, soit aux commissions scolaires catholiques. La grande entreprise montréalaise, beaucoup plus protestante que catholique, opte évidemment pour les commissions scolaires protestantes. Entre-temps, l'écart entre les salaires payés au personnel enseignant des écoles françaises et anglaises est considérable. À qualifications égales, salaire égal réclament les enseignants de la Commission des écoles catholiques Montréal. La réponse du Protestant School Board of Montreal, qui était d'ailleurs pertinente, explique qu'il doit faire face à la concurrence des salaires payés en Ontario.

De 1950 à 1960, les paroisses catholiques se multiplient rapidement dans le paysage urbain de Montréal pour accueillir une émigration massive de la population rurale à Montréal. C'est également le début d'une émigration accrue en provenance de l'Europe. Les terrains vagues dans la ville sont subitement occupés par des constructions résidentielles, une église, une école, une caisse populaire et assez souvent un supermarché alimentaire Steinberg, tout cela dans des zones auparavant inhabitées. Ces nouvelles paroisses, comme les anciennes, donnent leur nom à diverses institutions et organisations (écoles, caisse populaire, association de sport, etc. <sup>41</sup>). Si on demande au citoyen quelle région de la ville il habite, il répond par le nom de sa paroisse... Quant à l'enseignement, il est dispensé majoritairement par des religieuses et des religieux (Frères des écoles chrétiennes, etc.) et les laïques qui y enseignent sont surtout des jeunes filles célibataires.

À la campagne, l'école du village et les écoles de rang constituent chacune une commission scolaire. A Saint-Denis de Kamouraska, par exemple, en plus de l'école du village, il y avait l'école du rang des Côteaux et celle du rang des Bras: donc trois commissions scolaires pour une population qui ne dépassait pas 700 personnes, tous âges confondus. Les enseignantes dans les écoles de rang ne sont jamais des religieuses, mais plutôt des jeunes filles de la paroisse ou d'une paroisse avoisinante. Elles sont le plus souvent connues des parents des élèves, soit qu'ils avaient vu la jeune fille grandir, soit qu'ils connaissaient son milieu d'origine, et il n'est pas rare de voir les parents mal réagir à la discipline de l'institutrice à l'endroit de leurs enfants. C'est l'explication que me donnait le curé de la paroisse pour justifier le ton de son sermon du dimanche dans lequel il enjoignait aux parents, avec insistance et d'une voix irritée, de soutenir l'institutrice et non leur enfant quand survenaient des

<sup>41</sup> Le Montréal-Matin nous apprenait, par exemple, que Sainte-Anne avait battu Saint-Joseph 6 à 4 au hockey la veille, ce qui faisait rigoler les Européens fraîchement arrivés au pays.



différents. À l'école d'une paroisse urbaine pleinement constituée, où ce sont surtout des religieuses venues d'ailleurs qui enseignent, ces problèmes ne se posent pas.

Les enseignantes suivent leur formation à l'École normale de leur région, formation qui est donnée par des religieuses. La future institutrice y séjourne deux ans après son cours primaire pour obtenir le brevet C qui lui permet d'enseigner. Vers le milieu des années cinquante, conséquemment à l'intention d'augmenter les qualifications du personnel enseignant, les premiers à s'inscrire à l'université sont les religieuses, qui envahissent l'été durant le campus de l'Université de Montréal qui prend alors l'allure d'un immense couvent. À l'automne, on y trouve très majoritairement des étudiants bien habillés, portant «blazer marine et pantalon gris». Cette tenue vestimentaire les identifie comme étudiants à l'université et ils la portent fièrement.

Les écoles secondaires sont rares à Montréal dans les années quarante, et les inscriptions n'y sont pas nombreuses. En croissance de 1950 à 1960, il n'en demeure pas moins que les statistiques officielles montrent que la persévérance scolaire des élèves du secondaire est beaucoup plus faible au Québec qu'en Ontario. Devant cette situation, les érudits du milieu anglophone concluent à une différence de valeurs, et non à une différence de ressources <sup>42</sup>. La culture des Canadiens français est mise en cause plutôt que l'économie politique du pays et la pauvreté des familles. Dix ans plus tard, Marcel Rioux et Jacques Dofny, bons sociologues et bons socialistes, se demandent à propos des Québécois francophones de Montréal s'il n'y a pas lieu de les décrire comme une classe ethnique. Au lieu d'y voir un construit phénoménologique descriptif, la gauche québécoise y voit une fausseté idéologique majeure et engage un grand débat sur les questions de nation et de classe. Comme l'Église de l'après-guerre, coincée entre sa droite qui refuse la modernité et sa gauche (les mouvements d'action catholique) qui l'acclame, la gauche politique restera divisée sur la question nationale jusqu'à son effondrement au début des années quatre-vingt.

Si les écoles secondaires publiques ne sont pas nombreuses, il ne manque en revanche pas de collèges classiques pour assurer l'éducation des élites et le recrutement de futurs prêtres. Les écoles secondaires ne débouchent pas aux études collégiales et universitaires. Le fossé ne sera pas comblé avant la réforme en profondeur de l'éducation qui a suivi la publication du rapport Parent au début de la Révolution tranquille. Les premières à se préoccuper de cette carence ont été la faculté des sciences de l'Université de Montréal et l'École des Hautes Études Commerciales qui ont mis en place des cours de premier cycle après la création de «sections classiques» pré-universitaires dans certaines écoles secondaires publiques. Dans les autres facultés, seuls les bacheliers issus des collèges classiques sont admis. Dans les collèges classiques, l'initiation aux sciences ne se fait que dans les deux dernières années du cours classique. On peut rattacher ces retards dans le progrès institutionnel en

<sup>42</sup> L'expression *priestidden society* était courante et on expliquait le sous-développement économique du Québec francophone à la lumière du système de valeurs véhiculé par l'Église catholique, en utilisant à cette fin la thèse de Max Weber sur le Puritan Ethic and the Spirit of Capitalism. Il va sans dire que l'on ne pouvait invoquer le même argument pour rendre compte du sous-développement économique des provinces maritimes majoritairement protestantes et anglophones.

partie au fait que l'Université de Montréal n'a commencé à se développer qu'à partir du milieu des années trente, et cela après des querelles de clocher entre Québec et Montréal, tant au sein du clergé qu'au sein de la société.

L'opposition au régime politique de l'Union nationale dirigée par Maurice Duplessis prend de l'ampleur et se cristallise au fur et à mesure que les années cinquante avancent. Le conflit, bien connu des contemporains, entre la faculté des sciences sociales de Laval et le premier ministre Duplessis fait bouillir dans les milieux universitaires de la métropole. La revue *Cité libre*, fondée par Pierre Elliott Trudeau et des collaborateurs issus pour la plupart des milieux d'action catholique, devient la publication la plus en vue. Les polémiques qu'elle soulève contre le régime politique encore soutenu à l'époque par la revue *Relations des jésuites* est passionnément suivie. Le régime est qualifié de clérico-nationaliste par Trudeau, une épithète qui lui reste collée jusqu'à aujourd'hui. Au nom du « social », Trudeau combat le nationalisme traditionnel d'une partie de l'épiscopat, proclamant qu'il mène au national-socialisme<sup>43</sup>. L'Église et les valeurs qu'elle véhicule deviennent à ses yeux les obstacles non seulement à la démocratie, mais également au développement économique du Québec<sup>44</sup>. Malgré le malaise et l'aliénation grandissants des nouvelles classes moyennes, le régime de Duplessis se terminera seulement avec sa mort subite en septembre 1959. Deux jeunes prêtres<sup>45</sup>, dans un pamphlet politique publié dans une revue destinée au clergé, *Ad Usum Sacerdotum*, soulèvent la question de l'immoralité politique de l'Union nationale de Duplessis à cause de sa machine politique basée sur le favoritisme. Leur texte sort des rangs du clergé, se répand dans le public autant anglophone que francophone. Le mouvement laïque pour la déconfessionnalisation de l'école publique fait une modeste percée chez une partie de l'intelligentsia montréalaise. Vers la fin du régime, l'Association des professeurs de l'Université de Montréal publie un pamphlet dont le titre ne demande pas d'explication: *L'Université dit non aux jésuites*, et, effectivement, ces derniers ne purent obtenir une charte pour transformer le collège Bréboeuf et le collège Sainte-Marie en une deuxième université francophone à Montréal<sup>46</sup>. L'Université du Québec à Montréal (UQAM) allait être fondée quelques années plus tard et la pensée marxiste allait y prendre la place de la pensée chrétienne.

<sup>43</sup> Cette accusation dix ans après la guerre faisait implicitement référence au fait qu'une large partie de l'épiscopat avait été sympathique au régime de Pétain plutôt qu'à de Gaulle. C'était vrai pour la grande majorité des francophones du Québec, y compris la plupart des lecteurs de *Cité libre*. Cette position tenait à leur opposition à la conscription, imposée à la suite d'un plébiscite national dont les résultats étaient assurés d'avance, et au souvenir qu'ils gardaient du fait que la conscription ait été imposée lors de la guerre de 1914-1918 et de leurs luttes à ce propos entre l'État canadien et sa police montée.

<sup>44</sup> P. E. Trudeau, «Some obstacles to democracy in Quebec», dans P. E. Trudeau, *Federalism and the French Canadians*, Toronto, Macmillan, 1968.

<sup>45</sup> Il s'agit des abbés Dion et O'Neill. Le premier était le fondateur du département de relations industrielles de l'Université Laval. L'abbé O'Neill était professeur à la même université.

<sup>46</sup> La communauté anglophone, beaucoup plus petite, avait déjà deux universités: l'Université McGill très ancienne et qui n'accueillait que l'élite et Sir George Williams, la nouvelle, qui recrutait ses étudiants dans les classes laborieuses et parmi la population immigrante de l'après-guerre en présentant un programme de premier cycle dans toutes les disciplines le soir comme le jour.

## v. La santé et la famille

[Retour à la table des matières](#)

La santé et la famille n'échappent pas au procès de la tradition. L'augmentation des coûts pour les hôpitaux, consécutive à la multiplication des spécialisations en médecine et aux nouvelles technologies médicales, force les hôpitaux à hausser leurs tarifs. L'incapacité de payer de la grande majorité des citoyens donne vite lieu à une irritation croissante dans la population et à une remise en question du rôle des communautés religieuses en matière de santé. La critique devient virulente: on se scandalise du fait qu'un patient doit faire la preuve de sa capacité de payer avant d'être admis à l'hôpital. On dit des communautés religieuses qu'elles font des affaires au lieu de la charité. C'est dans les classes populaires, sans ressources devant cette inflation des coûts, que la grogne retentit le plus fort. C'est dans cette conjoncture que Paul Sauvé, successeur de Duplessis, formule ses désormais célèbres «désormais». D'abord, il annonce la tenue d'une enquête sur la possibilité de rendre désormais l'hospitalisation gratuite. Il lance ensuite l'idée d'accorder des subsides statutaires aux universités, et parle enfin de réviser les taux de rémunération des employés de la fonction publique. En un mot, il annonce que les intérêts des nouvelles classes moyennes deviendront désormais les priorités de l'État. Sa mort prématurée quelques mois plus tard a plongé le Québec dans un deuil national.

Ce qui frappe dans cette période d'après-guerre, c'est la vitesse des changements invisibles mais profonds qui s'opèrent dans le comportement des Québécois. C'est au regard de la famille que ce phénomène est le plus dramatique. La première surprise est la baisse soudaine et radicale du taux de natalité. Les démographes qui exhortaient la population à planifier les naissances afin d'améliorer leur standard de vie ont été les premiers surpris de découvrir, au recensement canadien de 1961, que le taux de natalité chez les Québécois était soudainement en deçà de la moyenne canadienne. Il est clair que, dans ce contexte d'urbanisation rapide et massive, l'exiguïté des habitations <sup>47</sup> l'a emporté sur les prêches des curés.

L'autre changement important a trait à la question du divorce. Vers la fin des années cinquante, le président de la Chambre des communes, M. Louis Beaudoin, se rend incognito à Las Vegas, y établit résidence pendant un mois et obtient un divorce. Ce geste s'ébruite et fait les manchettes dans toute la

---

<sup>47</sup> Les Montréalais francophones étaient essentiellement des locataires et leurs logis ne comprenaient le plus souvent que quatre pièces et demies très restreintes. Les maisons unifamiliales plus grandes et de construction récente se trouvaient pour la plupart dans les banlieues. Elles étaient acquises surtout par des membres des classes moyennes qui, pour améliorer leur standard de vie, ont limité le nombre d'enfants.

presse canadienne. Grandement compromis dans ce scandale, l'éminent parlementaire, auteur d'un traité très estimé sur la procédure parlementaire au Canada, est forcé de démissionner de son poste et n'est pas retenu comme candidat de son parti (libéral) par la suite. Il disparaît de la vie publique, gagne sa vie en faisant de la traduction et meurt dans l'oubli complet.

À l'époque, le divorce est assez mal vu. Au Québec et à Terre-Neuve, il n'est accordé que pour cause d'adultère, par un acte du Parlement canadien que seul le Sénat est habilité à ratifier. Cette situation a donné lieu à une véritable industrie de l'adultère simulé. La partie demanderesse s'adressait à un avocat, embauchait un détective privé, un photographe, une jeune femme - le décolleté était de rigueur ! -, louait une chambre d'hôtel et créait un fait légal quand le détective et le photographe faisaient irruption dans la chambre et photographiaient le couple allongé <sup>48</sup> !

Peu à peu, dans le sillage de la libération des mœurs, de telles simulations deviendront inutiles et les couples pourront divorcer plus facilement. Une autre histoire du genre - que je rapporte dans la section suivante - met en évidence les changements qui se sont produits en cette matière.

## **vi. Une autre grève marquante**

[Retour à la table des matières](#)

Cette période a commencé avec la grève de l'amiante, elle se termine avec la grève de Radio-Canada. En fait, il s'agit de la télévision et non de la radio. L'enjeu est le suivant: les réalisateurs de la société d'État veulent former un syndicat de cadres. La direction de Radio-Canada refuse, arguant qu'ils font partie de la direction et ne peuvent donc pas se syndiquer. La grève est déclenchée et dure plusieurs semaines. L'écran du téléviseur continue tout de même de s'animer grâce à la présentation ininterrompue de films, du matin au soir. Les téléspectateurs se plaisent à cette innovation et restent plutôt indifférents. Peu à peu toutefois, les artistes que la société d'État embauche, puis les étudiants universitaires suivis de leurs professeurs deviennent solidaires des grévistes.

La seule institution du gouvernement fédéral qui est scindée sur une base linguistique en deux divisions distinctes est précisément la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) et la Société Radio-Canada. Subventionnée par le gouvernement fédéral, cette société de la Couronne, selon une expression courante ici, rend compte de son administration à la Chambre des communes. Ce n'est qu'au sommet que la direction devient unifiée.

---

<sup>48</sup> Je me servais de cet exemple pour expliquer aux étudiants qui suivaient mon cours d'initiation à la sociologie la différence qu'il peut y avoir entre un fait légal et un fait social

Comme la situation ne bouge pas, l'enjeu se transforme : de syndical, il devient politique. Les syndiqués de Radio-Canada demandent l'appui des syndiqués anglophones de la Canadian Broadcasting Corporation. Ils essuient un refus. Les grévistes font pression pour que le gouvernement intervienne. La question devient politique quand l'affrontement conduit à un constat: Si c'était la CBC qui était en grève, le Parlement interviendrait!

Comparons la grève de l'amiante à la grève de Radio-Canada. Dans le premier cas, il s'agissait de la compagnie John's Manville, une multinationale américaine, avec une direction anglophone, des mineurs francophones dont une bonne partie finissent par être victimes de l'amiantose. Qui, au bout du compte, blâme-t-on ? Maurice Duplessis et la police provinciale.

Dans le cas de la grève de Radio-Canada, qui initialement implique uniquement la direction du réseau français et les réalisateurs francophones, qui est critiqué? Le gouvernement canadien.

Cette apparente contradiction s'explique assez facilement. Michel Brunet, de l'École d'histoire de l'Université de Montréal, fait observer qu'il y a les Canadiens et les Canadiens. Ces derniers constituent une minorité nationale, et bien que l'on définisse la démocratie comme un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, au Canada, et c'est normal dit Brunet, le Parlement canadien est le gouvernement de la majorité, par la majorité et pour la majorité.

W. I. Thomas, professeur à l'Université de Chicago au début du XXe siècle, soulignait l'importance de la « définition de la situation ». Avec la grève de Radio-Canada, la définition de la situation politique au Québec allait changer et ne serait jamais plus la même.

En effet, la première conséquence d'importance fut la décision de René Lévesque de quitter Radio-Canada pour entrer, en 1960, dans la vie politique. Ministre des Richesses naturelles dans le gouvernement Lesage de 1961 à 1965, il nationalisera l'industrie de l'électricité. Le slogan du Parti libéral aux élections générales de 1962, « Maîtres chez nous », donnera un élan nouveau au mouvement national au Québec.

## B) La Révolution tranquille

[Retour à la table des matières](#)

La modernisation qu'ont connue toutes les sociétés occidentales après la Seconde Guerre mondiale se basait, ai-je signalé en introduction, sur les « valeurs nouvelles communes ». Au Québec, le mouvement de modernisation sera qualifié de «révolution tranquille». L'expression convient, non pas en raison des causes et des conséquences des transformations, mais en raison de

la vitesse, de l'étendue et de la profondeur de ces transformations qui ont marqué la structure sociale du Québec.

On peut illustrer la vitesse en se référant au cas de M. Louis Beaudoin évoqué plus haut. Une dizaine d'années plus tard, lors de la crise d'octobre 1970, après la mise en vigueur de la Loi des mesures de guerre, la légende veut que la mafia, par crainte de voir la police profiter de cette loi pour la harceler (ce qui est immédiatement démenti par Ottawa), fait savoir au grand public, qui l'ignorait, que M. Jérôme Choquette, le ministre de la Justice dans le Cabinet provincial, est non seulement divorcé mais remarié. La nouvelle ne provoque aucun remous dans le public, dont une partie non négligeable avait suivi son exemple, et personne à l'avenir n'aurait besoin de cacher sa situation de divorcé <sup>49</sup>.

L'étendue des changements est manifeste à la simple énumération des institutions qui sont touchées. Par exemple, au chapitre de l'organisation du travail, les salariés de la fonction publique municipale, ceux de l'État, le personnel des institutions parapubliques (hôpitaux, institutions d'enseignement de tous ordres) reçoivent le droit de se syndiquer et, le cas échéant, de faire grève. Les institutions sociales font l'objet d'une laïcisation progressive et leur financement est pris en charge par l'État: la charité publique devient l'affaire du bien-être social et se trouve bureaucratiquement encadrée; l'État finance la construction accélérée d'institutions d'enseignement et d'établissements de santé et augmente considérablement sa quote-part dans les enveloppes budgétaires. L'hospitalisation gratuite est bientôt suivie par la gratuité des soins médicaux eux-mêmes <sup>50</sup>. La profondeur des changements se constate dans le rejet par plusieurs des croyances religieuses de leurs ancêtres et dans l'indifférence visible à la tradition chrétienne.

La redéfinition du mode de financement dans le domaine de l'éducation, qui visait l'accès de tous les citoyens à l'instruction, s'est inspirée de ce qui se pratiquait ailleurs au Canada et aux États-Unis: taxer les citoyens, emprunter auprès du public, en émettant sur les marchés financiers internationaux des obligations de la Province et, en plus, y garantir les débentures des commissions scolaires et des municipalités <sup>51</sup>.

La croissance des dépenses de l'État pour financer ces nouvelles structures sociales est exponentielle et continue. Pour être en mesure d'assumer la gratuité et de garantir l'accès de tous les citoyens aux nouveaux services, l'État incite les institutions à accroître leur clientèle. Dans les universités, par

<sup>49</sup> Le divorce devenu facilement accessible, les demandes en ce sens ont foisonné dans les premières années. Tant et si bien que, pendant cette période, pour éviter une situation gênante, l'on osait plus demander des nouvelles de son épouse à un collègue que l'on n'avait pas vu depuis quelque temps.

<sup>50</sup> Le régime d'assurance-maladie a été bien accueilli par les médecins généralistes, car ils se voyaient libérés de l'éventualité d'honoraires impayés. Les médecins spécialistes ont dû s'y résigner.

<sup>51</sup> Petit fait assez révélateur: les obligations du Québec, qui se sont toujours bien écoulées sur les marchés financiers internationaux, ont toujours eu moins de succès au Canada anglais et sont plutôt boudées par les anglophones québécois. Serait-ce qu'ils croient vraiment leurs légendes? Ou pour réaliser la recommandation de Lord Durham? Peut-être un peu des deux.

exemple, des normes de subvention statutaire per capita sont établies (selon le nombre d'étudiants qu'elles accueillent et selon le cycle d'études auquel ils sont inscrits). Dans les établissements de santé, on fixe des subventions per diem selon le nombre de lits. Pour augmenter leurs budgets afin d'embaucher plus de professionnels spécialisés dans toutes les disciplines, les institutions n'ont qu'à accroître leur clientèle. Par la suite, il suffira de négocier avec l'État des taux de subvention plus élevés.

Ce nouveau système a vraisemblablement permis aux institutions de mieux refléter les «valeurs nouvelles communes» au nom desquelles s'est institué le procès de l'organisation sociale traditionnelle. La Révolution tranquille est encore célébrée par ceux qui en ont profité, qui ont fait carrière au sein des institutions qu'elle a érigées ou transformées. Et il n'y a pas de doute que le Québec d'aujourd'hui est devenu moderne, semblable aux autres sociétés occidentales, et que l'évocation des conflits qu'il a antérieurement connus n'éveille les souvenirs que des plus âgés.

La société québécoise a été traversée par tous les mouvements sociaux et politiques qu'a connus l'Occident et elle a vécu les tensions qu'ils ont provoquées. Certains effets majeurs, toutefois, lui sont particuliers, et je me limiterai dans cet essai à analyser deux effets pervers majeurs (c'est-à-dire des conséquences que ceux qui ont déclenché le mouvement n'avaient pas prévues) : la sécularisation de la société québécoise et la renaissance du mouvement national.

## **i. La sécularisation de la société**

[Retour à la table des matières](#)

Le but des mouvements d'action catholique était de rendre l'Église et la pensée chrétienne présentes dans le monde par l'action des laïques catholiques dans la société. Pour cela, le cadre paroissial devait être débordé, la jeunesse devait s'instruire et s'engager dans le monde pour le transformer plutôt que de le subir, pour l'interpeller au lieu de s'en éloigner. La résistance d'une partie de la hiérarchie et du clergé qui y voyait une remise en question du magistère même de l'Église a provoqué le procès de l'organisation sociale traditionnelle. Le résultat, singulièrement différent de celui que l'on espérait, fut notamment la laïcisation des institutions fondées, gérées et financées par l'Église, suivie d'une désaffection massive du jeune clergé et d'un abandon spectaculaire de la pratique religieuse, à un point tel que l'on entend souvent dire que le Québec est devenu un pays de mission. La grande majorité de ceux qui s'en réjouissent comme de ceux qui le regrettent s'entend probablement sur ce constat. Le premier phénomène politique majeur des années soixante fut donc nettement la sécularisation de la société québécoise.

La sécularisation de l'enseignement et des autres institutions sociales majeures, comme la santé et la charité publique, obéit au début à des raisons qui ne mettent pas en cause la foi et la pratique religieuse de la population. En ce qui concerne l'enseignement au niveau primaire, elle est précipitée par des politiques incitatives du gouvernement provincial pour accroître la qualification des enseignants.

Le secrétaire <sup>52</sup> de l'époque de la commission scolaire de Ville-Marie, une petite ville de la région du Témiscamingue, m'a expliqué ce qui s'est vraiment passé. Son propos, selon ma mémoire, se résume ainsi:

Il n'y a pas si longtemps, les commissions scolaires devaient se contenter des revenus de la taxe scolaire locale pour établir leurs budgets. Dans ces conditions, elles avaient intérêt à recruter des religieuses. Celles-ci coûtaient moins cher que les laïques, elles vivaient frugalement en groupe, et l'on pouvait en embaucher davantage avec notre budget. Tant que les commissions scolaires ont dû couvrir tous les frais, elles s'évertuaient à recruter des institutrices auprès des supérieures générales de toutes les communautés religieuses enseignantes. Les choses ont maintenant changé. Le gouvernement, pour inciter les commissions scolaires à accroître la qualification des enseignants, octroie des fonds spéciaux à cet effet. Dès lors, il est plus avantageux de recruter des laïques, hommes ou femmes, que des religieuses: les laïques dépensent dans la localité la presque totalité de leurs salaires: l'automobile, la maison ou l'appartement, l'épicerie, l'assurance, le barbier ou la coiffeuse, les boutiques de vêtements et, en plus, les taxes à la municipalité dont les congrégations religieuses sont exemptées. Ils contribuent donc à l'économie locale, ce que ne font pas les religieuses. Moi, par exemple, je suis agent d'assurances: ça m'apporte des clients.

Il faut dire que ce sont les notables et les hommes d'affaires qui, en majorité, siègent dans les commissions scolaires <sup>53</sup>. Le remplacement des religieuses par les laïques n'a pas eu besoin d'une autre base idéologique puisque le nouveau régime donnait une impulsion à la vie économique locale. A la campagne, ni la foi ni la pratique religieuse n'ont subi de contrecoup, au début de la Révolution tranquille <sup>54</sup>.

La rationalisation du système d'enseignement a été le fruit des travaux de la commission Parent: réduction du nombre de commissions scolaires, création d'écoles régionales d'enseignement secondaire, remplacement des collèges classiques et petits séminaires par les collèges d'enseignement général et professionnels (cégeps), disparition des petites écoles normales et

<sup>52</sup> Dont j'ai malheureusement oublié le nom. Et je ne surprendrai pas ceux qui me connaissent bien en disant que j'ai perdu la copie du rapport.

<sup>53</sup> Parce qu'ils savent comment gérer une entreprise, dit-on souvent; mais ils savent également reconnaître leur intérêt particulier.

<sup>54</sup> Au début, il avait été question d'établir une commission scolaire par école secondaire. Or une telle organisation était susceptible d'engendrer des conflits locaux et faisait reposer le choix sur le gouvernement provincial qui, en prenant la décision, s'exposait aux foudres de tous les perdants. Ces conflits engageaient autant les curés que les maires, les diverses communautés religieuses enseignantes et auraient exercé une forte pression sur le gouvernement provincial. En créant (par l'opération 55) des commissions scolaires régionales, on déplaçait en région le lieu de décision et donc de conflits.



création de facultés d'éducation, et développement du premier cycle des études universitaires dans tous les domaines. Cette commission d'enquête dirigée par Mgr Parent, recteur de l'Université Laval, à laquelle ont siégé des personnes issues de divers milieux, a produit un rapport qui fut en général bien accueilli et qui reçut l'aval des partis politiques. C'était «le début d'un temps nouveau», pour reprendre le titre d'une chanson populaire, un moment de transformation un peu confuse mais enthousiaste, un moment de renaissance, que résumait la population, sur un ton railleur, dans une phrase en vogue à l'époque servie à toutes les sauces: «On n'a plus les "boss" qu'on avait <sup>55</sup>.»

Du côté de l'Église, c'est le temps de l'effritement de son rôle dans la société, de son retrait des institutions qu'elle avait fondées, gérées et financées. Les coûts liés à l'universalisation de l'accès aux services que dispensent ses institutions dépassent de beaucoup ses ressources tant humaines que financières. Seul l'État peut faire face à de telles dépenses, en augmentant les taxes, mais surtout en augmentant la dette de la province par ses emprunts et ses déficits annuels jusqu'à tout récemment.

Jusqu'à la Révolution tranquille, un religieux qui «perdait la vocation» était frappé d'ostracisme et se voyait parfois obligé de s'exiler dans les grandes villes américaines. Dans les années soixante, cette situation tend à changer. C'est que, vers la fin des années cinquante, quantité de religieux et de religieuses ont acquis des diplômes universitaires et professionnels et accumulé des années d'expérience dans les institutions d'enseignement, dans les hôpitaux, dans les organismes de charité. Plusieurs d'entre eux ont déjà les compétences requises pour se présenter aux concours d'entrée dans les services publics et les réussir. Dans les nouvelles institutions en expansion, la demande de personnes qualifiées dépasse largement l'offre, ce qui permet aux prêtres et aux sœurs retournés à l'état laïque d'y accéder. Sous le pontificat de Jean XXIII (1958-1963), il devient plus facile aux prêtres et aux religieux et religieuses d'être relevés de leurs vœux. Au Québec, c'est en masse que le jeune clergé séculier, les religieux et les religieuses quittent l'habit. L'ostracisme social disparu, leur intégration dans la société est immédiate et complète. Ils entrent dans les bureaucraties de l'État, tant fédérales que provinciales, dans les institutions parapubliques de la santé, de l'éducation et du bien-être social. Leur carrière n'est pas interrompue, mais leur identité se transforme.

Par ailleurs, la nouvelle conjoncture leur laisse le choix: rester pratiquants comme laïques ou rejoindre les rangs grandissants des non-pratiquants, voire des incroyants. Dans un cas comme dans l'autre, ce choix est du domaine privé. Aujourd'hui, il est de mauvais goût de s'afficher pratiquant. Autrefois, il ne fallait pas publiquement se déclarer athée.

Le clergé décimé et vieillissant se retire dans les communautés chrétiennes (anciennement des paroisses) et accueillent les têtes grisonnantes qui s'y

---

<sup>55</sup> Toutes les occupations, les professions, y passaient: les curés, les patrons, les bonnes sœurs, les facteurs, les policiers, les professeurs. C'était une façon de souligner l'étendue et la vitesse des mutations. La formule exprimait l'étonnement plus que l'approbation ou la déception.

présentent encore. S'il y a des jeunes, ce sont les enfants d'immigrants catholiques. C'est la présence de ces nouveaux citoyens qui rend encore viables beaucoup de communautés chrétiennes. Si le Québécois, qui autrefois définissait son lieu de résidence par la paroisse, connaît encore le nom de sa paroisse, c'est parce qu'il fréquente la caisse populaire qui porte le même nom. Les écoles catholiques produisent une jeunesse «laïque», et si celle-ci s'intéresse à la religion par moments, ce sera le plus souvent à une espèce de « cosmologie d'extraterrestres », à un mélange d'ésotérisme éclectique, de la croyance en des vies antérieures à la réincarnation, le tout arrosé d'astrologie et entouré le plus souvent des volutes d'une fumée abondante bien qu'interdite, qui permet de se sentir bien, libéré momentanément d'un présent dénué de sens. Pendant ce temps, les plus vieux, qui boudent l'Église, se ruent vers les casinos, les loteries et le vidéo-poker. Et lorsqu'ils meurent, on découvre, dans la chronique nécrologique du Journal de Montréal, que les époux et les épouses d'autrefois sont devenus entre-temps des conjoints et des conjointes.

Ce tableau désolant est peut-être, je l'admets, caricatural, mais, à mon avis, on s'y reconnaît. Il reflète l'évacuation complète de la tradition chrétienne chez un peuple qui s'en réclamait tellement. L'intellectuel québécois découvre, deux siècles plus tard, la philosophie des Lumières ; le peuple se contente des nouvelles superstitions laïques. La sécularisation complète de la société, dans si peu de temps, exige une explication dont ne se mêle pas la sociologie qui y voit, encore aujourd'hui, une libération plutôt qu'une désolation, une lumière plutôt qu'une nouvelle noirceur.

Même par les théologiens qui la déplorent, la sécularisation <sup>56</sup> est décrite comme un raz de marée irrésistible qui a déferlé depuis l'Europe jusqu'ici. On substitue ce concept fourre-tout à l'analyse minutieuse des rapports complexes entre l'Église et la société québécoise, à l'analyse des fissures et des ruptures croissantes entre la doctrine sociale traditionnelle et le comportement, les aspirations et la dissidence de fidèles bien intentionnés.

Considérons, par exemple, la situation de la femme dans la société d'alors. Le discours traditionnel de l'Église consacrait le mari en tant que chef de famille à qui la femme devait obéissance, soutenait que la place de la femme était au foyer dont elle était la reine et interdisait aux époux d'« empêcher la famille » par quelque méthode que ce soit sauf la continence, parce que la finalité naturelle de l'acte conjugal est la reproduction.

Une petite anecdote à ce propos. À l'été 1959, à Saint-Denis de Kamouraska, je suis témoin d'une discussion entre une mère de famille de 12 enfants et ses quatre filles devenues institutrices qui passent leurs vacances d'été à la maison paternelle. La scène se déroule dans la cuisine où, typiquement, sont alignées une demi-douzaine de chaises berçantes. Elles enguirlandent leur mère en disant : « Maman, comment pouvais-tu accepter de vivre ça ? » La mère, déjà acquise à l'attitude de ses filles, ne peut que répondre : « En ce temps-là, c'était comme ça. » Leur détermination de ne pas subir le même sort s'affirme on ne peut plus clairement et sans égard pour la prédication de l'Église.

---

<sup>56</sup> Le concept de sécularisation, comme tant d'autres en sociologie tels que urbanisation, industrialisation, est essentiellement descriptif et n'a en soi aucune fonction explicative.

Cette doctrine a persisté encore plusieurs années, et ce sont en grande partie les filles des bonnes mères chrétiennes qui, refusant de se soumettre aux exigences de l'Église, ont choisi de s'en éloigner définitivement et avec ressentiment.

Par ailleurs, le divorce, rendu plus facile, devient une solution privilégiée pour plusieurs, ce qui entraîne un phénomène totalement inconnu auparavant: la famille monoparentale <sup>57</sup>. Le nombre de ces familles augmente au rythme des divorces. La proportion des exclus des sacrements s'accroît, car les personnes divorcées qui se remarient (le mariage civil s'impose alors) se rendent coupables du seul péché impardonnable.

La rupture entre l'Église et ses fidèles peut s'expliquer en partie par la lenteur de l'Église à s'adapter aux nouvelles réalités. Il faut dire que, dans l'ensemble, les postes d'autorité et d'encadrement dans les institutions sociales sont occupés par des célibataires qui, en outre, ont prononcé des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Ils ont pris l'habit pour la plupart à l'adolescence et n'ont donc aucune expérience de la vie adulte laïque. Dans ces conditions, il était presque inévitable qu'ils n'aient pas été sensibilisés aux nouvelles réalités auxquelles faisaient face les fidèles.

Il est faux de prétendre que le clergé d'aujourd'hui, au Québec, n'est pas sensible aux difficultés que vit la population. Les membres du clergé d'aujourd'hui écoutent et accompagnent ceux qui l'approchent, car parmi leurs amis et dans leur parenté se retrouvent de nombreuses personnes qui ont déserté l'Église ou qui ne l'ont jamais connue. Et comme la mère de famille de tantôt, qui ne reniait pas ses filles, l'Église ne peut pas les rejeter.

Ce qu'a perdu le Québec par cette rupture radicale, c'est une enceinte commune, qui était exclusivement la sienne, où discuter, se disputer et, si nécessaire, se mobiliser. Le peuple québécois n'a plus d'espace public qui lui appartienne en propre. C'est cette enceinte qui a permis le développement des caisses populaires, qui a permis de résister à la conscription décrétée par l'État canadien lors de la Première Guerre mondiale. C'est dans cette enceinte qu'a pu prendre forme la résistance à la suppression des écoles françaises <sup>58</sup>.

C'est dans l'enceinte de leurs églises que les Noirs d'Amérique se mobilisent. Ce sont les synagogues qui constituent le réseau de communication qu'utilisent les Juifs dans leurs décisions collectives, c'est par l'Église et dans l'Église polonaise que s'est ancré le mouvement de Solidarité pour renverser le régime politique de la Pologne contrôlé de Moscou. Au Québec, c'est le mouvement d'action catholique et non l'Église qui a dressé le social contre le national, et ses têtes d'affiche ont fait carrière à Ottawa, pas au Québec. Leur hargne contre le national les a bien qualifiés pour faire belle carrière dans l'establishment de l'État canadien. Quelle ironie de l'histoire que

<sup>57</sup> Il n'y avait auparavant que le cas de femmes devenues veuves avec des enfants en bas âge, que l'on appelait les mères nécessiteuses. Elles recevaient à ce titre une allocation.

<sup>58</sup> Un jour que j'exposais cette analyse à un journaliste chrétien, il me répondit, sérieux: «Mais nous avons Radio-Canada!»

les ténors de l'action catholique au Québec soient devenus, un siècle plus tard, les apôtres de Lord Durham.

## ii. La renaissance du mouvement national

[Retour à la table des matières](#)

Si l'accession à la modernité a provoqué la sécularisation de la société québécoise, elle a également sérieusement ébranlé, dans le peuple québécois, le «consentement» à l'État canadien, consentement qu'on n'avait d'ailleurs pas sollicité au moment de sa fondation. Ayant pu rompre avec un univers symbolique sacré et séculaire, les francophones québécois n'auront aucun mal à jeter par-dessus bord l'imaginaire politique sacré de l'Autre. Au rêve de la national unity vient s'opposer le rêve de l'indépendance nationale. Les anglophones du Québec et les immigrants qu'ils assimilent tiennent à la national unity qui leur profite bien. Ils s'accrochent toujours à la croyance et à l'espoir que le « consentement » des Québécois est acquis. Au début, les « séparatistes » faisaient partie de ce que les éditorialistes anglophones appelaient la lunatic fringe. Lorsqu'il devint évident que le rêve de l'indépendance nationale s'enracinait chez un nombre grandissant de Québécois, on se mit à les sermonner: You'll be sorry, convaincu alors comme on l'est encore que le marasme économique attend inévitablement un Québec souverain. Avant l'échec de l'accord de Charlottetown, ce marasme on nous le promet s'il n'a pas lieu spontanément. Et bien que le NON l'ait emporté de justesse au référendum d'octobre 1995 sur la souveraineté du Québec, la grande entreprise et le gouvernement canadien le mettent quand même en train, ce que l'on appelle le plan B. Maintenant que le petit messie de l'Estrie, plébiscité par le Canada anglais, passe de chef du Parti conservateur du Canada à chef incontesté du Parti libéral du Québec, il augmente ses chances de devenir, lui aussi, non seulement un great Canadian, mais le nouveau sauveur de la national unity. Or, pour reprendre l'expression de Michel C. Auger du Journal de Montréal, Jean Charest découvrira un jour qu'il est «jetable après usage».

Ce qui est ironique et inquiétant, c'est que tant les anglophones du United Canada que les Québécois souverainistes fixent le consentement à 50 % plus 1. Mesurer le consentement à un régime constitutionnel de cette façon électoraliste tient du ridicule, car une Constitution n'est pas un mandat électoral mais une fondation devant assurer la stabilité d'un régime politique. Cela exige un consentement réel et non un consentement formel, sans ce consentement réel, la stabilité politique, tant d'un État déjà constitué que d'un État à constituer, ne peut être assurée. Et tant que le Parti Québécois ne se transformera en mouvement qu'à tous les quatre ans pour une période de six semaines pour ensuite s'éloigner de sa base militante et se préoccuper simplement d'administrer la province et de rassurer ses ennemis irréductibles, il ne progressera qu'à pas de tortue. Ce sont les parias du parti et non les carriéristes qui le maintiennent en vie.

La renaissance du mouvement national québécois sous un nouveau jour a lieu en 1963. À la suite d'une série d'éditoriaux d'André Laurendeau parus dans *Le Devoir*<sup>59</sup>, Lester B. Pearson, devenu premier ministre du Canada, crée la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que coprésidera l'éditorialiste.

Dans son tout premier éditorial, André Laurendeau illustre bien la nécessité de cette enquête. Il y cite une note de service qu'un cadre francophone rattaché au Port de Montréal (sous la juridiction du fédéral) a adressée à ses subalternes qui dit en gros : « Puisque tout le monde est bilingue, faites vos rapports en anglais<sup>60</sup>. »

Mes étudiants anglophones, comme la plupart des néo-Canadiens, n'y voient rien d'anormal: cela augmente l'efficacité des communications internes de la bureaucratie. Ils ne se rendent pas compte que cela veut dire que le francophone se doit d'être bilingue en plein Québec, mais que l'anglophone peut rester unilingue sans que ça lui pose problème. Les étudiants francophones s'esclaffent et comprennent immédiatement que ce régime de deux poids, deux mesures est, aux yeux des anglophones, une chose normale. Ça nous rappelle le «droit des Anglais» d'Edmund Burke. Les Canadiens français croyaient être une minorité nationale. Les Canadiens anglais les considèrent comme une minorité ethnique, au même titre que toutes les autres.

Dans une étape suivante, on se rend compte de la sous-représentation des francophones parmi les cadres et dans les échelons supérieurs tant des bureaucraties fédérales que des sociétés d'État: les chemins de fer nationaux, Air Canada, etc. Interrogé sur les motifs de cette situation, Donald Gordon, président du Canadien National, répond au début qu'il n'y a pas de francophones qualifiés. Les étudiants de l'Université de Montréal découvrent que la majorité des membres du conseil d'administration du Canadien National sont d'origine écossaise et que la plupart d'entre eux n'ont qu'un diplôme d'études secondaires. Brûlé en effigie, Donald Gordon a compris qu'il y avait problème. C'était en 1962.

Entre-temps, l'organisateur politique de Paul-Gérin Lajoie, un avocat qui voyage quotidiennement de Vaudreuil, ville de banlieue, à son bureau d'avocat à Montréal, se décide un jour à tenir tête au contrôleur du Canadien Pacifique<sup>61</sup> qui lui demande, comme toujours :

« Tickets please.

<sup>59</sup> Journal d'idées fondé par Henri Bourassa en 1910, *Le Devoir* devient le journal de l'intelligentsia très lu par la classe politique tant anglophone que francophone. André Laurendeau et Gérard Filion en furent des directeurs très respectés. Aujourd'hui, Lise Bissonnette en est la rédactrice en chef.

<sup>60</sup> André Laurendeau, éditorial, *Le Devoir*, 26 août 1961.

<sup>61</sup> Le Canadian Pacific Railway (CPR) est le deuxième chemin de fer national transcanadien, après le Canadien National, construit à la fin du XIXe siècle, contre toute rationalité économique puisque les échanges économiques se font nord-sud et non pas est-ouest. C'était un investissement dans la nation-building, pour s'assurer d'une British North America.

- En français s'il vous plaît, répond-il.
- Tickets please.
- En français s'il vous plaît. - Tickets please !
- En français s'il vous plaît ! »

Le préposé, indigné, fait arrêter le train, fait venir la police de Dorval, fait éjecter le passager récalcitrant par la police, et voilà que cet incident «à la frontière» linguistique fait les manchettes.

L'explication fut cette fois-ci: le principe de l'ancienneté appliqué par les compagnies de chemins de fer laisse aux employés qui ont plus d'ancienneté le choix de la ligne où ils veulent travailler. Près de la retraite, ces employés sont tous originaires de la région de Simith's Falls, en Ontario, et sont unilingues. La solution, soit trois jours de cours intensifs pour apprendre: «Bonjour monsieur, bonjour madame, billets s'il vous plaît», ne semble pas, à première vue, d'une difficulté insurmontable.

Pour noter dans cette veine des incidents d'ordre linguistique, j'en signalerai un dernier, qui implique les pilotes et contrôleurs aériens. Peu avant l'élection de 1976 qui allait porter René Lévesque et le Parti Québécois au pouvoir, les pilotes et contrôleurs aériens québécois n'acceptent plus d'être obligés de parler anglais dans l'exercice de leurs fonctions. Ce refus soulève un tollé chez les contrôleurs anglophones au Québec et ensuite dans tout le Canada. Ils recueillent des pétitions dans tout le pays au nom de la safety in the air pour contrecarrer les revendications des Gens de l'air - le nouvel organisme formé par les pilotes et contrôleurs québécois qui ont entre-temps quitté la Canadian Air Traffic Controllers Association (CATCA). La Canadian Airline Pilots Association (CALPA) emboîte le pas. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien, voyant le mécontentement que suscite chez les francophones cette mobilisation des anglophones, prend un temps d'antenne à la télévision du pays pour déclarer solennellement que le Canada fait face à la plus grave crise de son histoire. Puis il s'envole vers les Caraïbes, à une réunion du G7, laissant à Otto Lang, son ministre du Transport, le soin de trouver une solution. Celui-ci capitule devant la CATCA et en fait une question de conscience en autorisant un vote libre à la Chambre des communes. Jean Marchand est le seul ministre à démissionner du Conseil des ministres. Nous venons d'assister à l'« écrasement » spectaculaire de la politique du bilinguisme de Trudeau, qui avait proclamé le Canada un pays bilingue et multiculturel, par opposition à Pearson qui avait créé une commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Avec l'écrasement de la politique du bilinguisme et son rejet du biculturalisme, conscient que les minorités ethniques ne peuvent garder leur culture vivante plus d'une génération (car elle ne peut se nourrir exclusivement de souvenirs ou de l'histoire d'ailleurs), Trudeau, qui s'inspirait de la légende anglophone pour sa lecture de l'histoire du Québec depuis son entrée en politique, s'alignait sur la recommandation de Lord Durham, en sachant bien que ça serait politiquement rentable dans le Dominion of Canada. Quelques

mois plus tard, le 15 novembre 1976, le Parti Québécois dirigé par René Lévesque remportait les élections.

Derrière ces conflits linguistiques, comme me le suggéra par la suite une relecture d'Everett C. Hughes, il y a une question d'emplois. Si les postes exigent le bilinguisme, les francophones seront avantagés; s'ils demeurent unilingues anglais, les emplois des anglophones sont protégés. En effet, il n'y a pas d'emplois bilingues hors du Québec et ceux qui existaient lorsque les institutions francophones hors Québec se finançaient sans l'aide de l'État ont rapidement disparu sitôt que ces institutions ont été subventionnées par les provinces anglophones. Le résultat réel de la Révolution tranquille partout au Canada anglais est ironiquement que les francophones sont devenus minoritaires même dans les institutions que l'Église catholique avait fondées, gérées et financées. C'est frappant dans le cas de l'Université d'Ottawa et dans le cas de l'hôpital Montfort, le seul hôpital francophone de tout l'Ontario qui a été récemment transformé en mouvoir.

Par contraste, au Québec, il y a beaucoup d'emplois où seul l'anglais est nécessaire. Dans la grande entreprise, parmi les cadres qui n'ont pas affaire au public, la communication quotidienne se fait essentiellement en anglais. C'est la même chose dans les universités anglophones qui n'ont pas besoin d'offrir des services dans les deux langues, alors qu'en Ontario la condition du financement public des institutions d'enseignement francophones a été de créer des sections unilingues anglaises dans toutes les facultés professionnelles et d'ouvrir les postes administratifs à tous les citoyens de l'Ontario.

Au Québec, même aujourd'hui, le financement public est alloué aux universités anglophones sans qu'elles soient contraintes de donner des cours en français, la langue de la grande majorité des citoyens. Le droit des Anglais sont des droits acquis et leurs institutions culturelles sont protégées, tandis qu'en Ontario et partout ailleurs au Canada, le financement par l'État a provoqué l'effondrement des institutions françaises. Si on imposait les mêmes conditions que l'Ontario a imposées à l'Université d'Ottawa pour avoir droit au financement public, les anglophones et leurs médias crieraient à l'injustice, au nom, cette fois, des droits de l'homme que leurs ancêtres détestaient, les considérant comme une doctrine pernicieuse issue de la Révolution française.

### **iii. La fin d'un rêve ?**

La Révolution tranquille est encore célébrée comme la belle époque. Les gens de ma génération et de celle qui l'a suivie la perçoivent comme une libération, comme l'entrée définitive dans la modernité; l'accès à l'éducation, l'universalité et la gratuité des soins, l'État-providence, la vie bourgeoise. « Qui s'instruit s'enrichit » était le mot d'ordre, et ce fut vrai pour un petit bout de temps. Au milieu des années quatre-vingt, après l'échec référendaire et l'effondrement du rêve socialiste, la déprime des intellectuels et la récession

économique, les « vagabonds du rêve <sup>62</sup> » vivent au contraire la précarité dans l'emploi, comme dans les relations amoureuses, sans espoir de réaliser le rêve qu'ils caressaient. Face au désert spirituel qui les entourent, les jeunes se trouvent même privés du rêve qui soutenait leurs arrière-grands-parents dans leur misère et que la religion traditionnelle leur aurait légué si elle n'avait pas été mise de côté: l'espoir du bonheur éternel.

## IV –

---

# La situation politique actuelle du Québec

[Retour à la table des matières](#)

L'exposé qui suit est une lecture bien personnelle de ce qu'est la situation politique actuelle, non pas au Québec mais du Québec. La nuance est de taille. La situation politique au Québec fait référence seulement à sa situation interne, tandis que la situation politique du Québec fait référence également au contexte géo-politique externe dans lequel le Québec s'inscrit et avec lequel il doit transiger.

C'est d'abord le Canada anglais qui constitue l'environnement géo-politique externe du Québec, et je me limiterai à parler de celui-ci. Qu'il suffise de noter en plus que c'est par lui essentiellement que l'image du Québec est diffusée dans les pays anglophones et surtout aux États-Unis. Je me propose de décrire très brièvement la transformation progressive de l'attitude du Canada anglais à l'endroit du Québec depuis l'après-guerre.

L'image du Québec qui a cours dans l'après-guerre et que j'ai signalée au début de cet essai se retrouve dans l'historiographie canadienne-anglaise et dans les sciences sociales de l'époque qui expliquaient le contraste entre les

---

<sup>62</sup> D'après le titre du livre de M. Lesage, *Les vagabonds du rêve*, Montréal, Boréal, 1986. Pour ceux qu'intéresse une description beaucoup plus détaillée de la modernité vécue à la québécoise, il faut lire de M. Lesage, *Microcité: enquête sur l'amour, le travail et le sens de la vie dans une petite ville d'Amérique*, Montréal, Fides, 1997.



sociétés industrielles et les sociétés traditionnelles en faisant appel au caractère inadapté des cultures traditionnelles par rapport aux exigences de la société industrielle. Un tel état de choses était imputé à la culture du sous-développé et jamais à l'exploitation par le sur-développé. Le féodalisme sous le Régime français, l'anti-modernisme et l'influence exercée par l'Église expliquent l'attitude de compassion empreinte d'une condescendance teintée de mépris des anglophones « bien-pensants ». La classe politique associée au gouvernement central préconise la bonne entente entre les deux « peuples fondateurs ». De façon souterraine, chez les moins instruits, cette attitude, nourrie par les préjugés historiques entretenus en bonne partie par les conflits de religion, en l'occurrence au Canada anglais par le mouvement orangiste et le discours des pasteurs protestants depuis la Révolution française, cette attitude condescendante, donc, prend une allure plus grossière où le mépris prime la condescendance.

La dénonciation du régime de Duplessis par les abbés Dion et O'Neill, malgré les réprimandes que leur adresse l'évêque de Gaspé, annonce que l'Église emboîte le pas. La curiosité et la sympathie du Canada anglais fortement médiatisées laissent entrevoir une ère de compréhension et de coopération. L'émergence d'une classe sociale instruite et acquise à la société moderne est peut-être le signe d'une ère de prospérité et de bonne entente durable.

L'ombre au tableau de cette perspective ne tarde pas à apparaître. On s'aperçoit d'abord que la sous-représentation des francophones dans l'establishment administratif du fédéral devient un enjeu politique majeur au Québec. La critique du fédéralisme est amorcée sur cet enjeu, et l'optimisme du début de la Révolution tranquille fait place à un état de perplexité qui se traduit par: *What does Quebec want ?* Pour essayer de sortir de l'impasse, Lester B. Pearson crée la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et, peut-être sans le savoir, lance l'industrie de la subvention aux sciences sociales. La commission conclut sur le bilinguisme, mais achoppe sur le biculturalisme. Trudeau tranche la question : bilinguisme mais multiculturalisme. Disparaissent les deux peuples fondateurs et le multiculturalisme sera anglais. Avec Trudeau, toute la politique concernant le Québec se durcit et se réduit dans son expression: le Québec est une province comme les autres.

La crise d'octobre 1970 vient concrétiser le conflit que Trudeau veut faire surgir entre ce qu'il appelle les « communautés linguistiques » du Canada, évitant à tout prix de parler de la majorité québécoise comme peuple ou comme minorité nationale, créant plutôt des minorités officielles. Le Canada anglais, les trois partis politiques fédéraux emboîtent le pas de façon unanime. Par les subventions fédérales aux minorités officielles, ils désolidarisent les minorités francophones hors Québec de la majorité québécoise. Par la suite, elles se solidarisent avec Alliance Québec, un organisme créé par la minorité anglophone, grassement subventionné par le gouvernement central pour contrecarrer les politiques provinciales sur la langue. Le même processus a pour conséquence de dresser les communautés culturelles contre le statut particulier que réclament les francophones hors Québec et de décourager l'intégration des communautés culturelles du Québec à la société majoritaire.

L'attitude de confrontation engendrée par les politiques de Trudeau s'est cristallisée à la suite de trois incidents survenus au Québec, dont la grève des contrôleurs aériens que j'ai évoquée précédemment. Les deux autres incidents ont été l'œuvre du premier ministre libéral du Québec, Robert Bourassa, lorsqu'il fit adopter la loi 22 qui proclamait le français langue officielle du Québec et imposait des tests linguistiques aux enfants d'âge préscolaire pour les habilitier à entrer à l'école anglaise. Cela lui a fait perdre l'appui traditionnel des communautés culturelles et l'élection de 1976. L'autre incident qui a provoqué une tension encore plus grande a été la prohibition de l'affichage uniquement en anglais. L'indignation du Canada anglais a alors monté de plusieurs crans et a instauré un climat d'exaspération et d'indignation qui, depuis l'échec de l'accord du lac Meech <sup>63</sup>, caractérise le climat politique du Canada anglais.

La conséquence qui n'a guère été soulignée de ces transformations du climat politique est la suivante: les acteurs politiques, et même les 11 premiers ministres, ont perdu toute crédibilité depuis leurs tractations de l'accord de Charlottetown clairement rejeté par référendum par la population, tant par les anglophones qui refusent de changer le statu quo constitutionnel que par les francophones qui refusent d'endosser l'accord à la baisse que Robert Bourassa a signé, se méritant automatiquement le titre de good Canadian.

Il est évident, même pour les myopes, que ce peuple «béné dans sa conquête par les armes britanniques» n'obtiendra jamais de ce pays, acquis à la tradition de la «conquête permanente» héritée de l'Empire britannique, l'égalité politique, à moins que naisse un mouvement de «résistance permanente». Le Parti Québécois, devenu une entreprise de marketing politique, ne fait pas le poids.

Hubert GUINDON

---

<sup>63</sup> Le 3 juin 1987, Brian Mulroney, premier ministre du Canada, et les premiers ministres des 10 provinces concluent un accord de principe qui vise à réintégrer le Québec dans la Constitution. Cinq conditions sont posées par le Québec: 1) sa reconnaissance comme société distincte; 2) un rôle accru en matière d'immigration; 3) une participation à la nomination des juges de la Cour suprême du pays; 4) la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral; 5) la reconnaissance d'un droit de veto sur les modifications à la Constitution. Cet accord doit être entériné par les législatures provinciales avant le 23 juin 1990. Le 22 juin 1990, l'accord du lac Meech meurt. Le Manitoba ne débat même pas l'accord et, à Terre-Neuve, le premier ministre Clyde Wells, qui avait signé l'accord personnellement, convainc la législature de Terre-Neuve de ne pas l'entériner. Il se précipite à Calgary où a lieu la course à la direction du Parti libéral du Canada. Il est reçu à bras ouverts par Jean Chrétien, qui l'embrasse devant les caméras de la télévision d'État. Jean Chrétien devient chef du Parti libéral puis, à l'élection suivante, premier ministre du Canada.

# Résumé

[Retour à la table des matières](#)

Cet essai se veut une chronique de l'évolution sociale du Québec, de 1945 à 1965, et un survol des transformations politiques qui suivirent, entre 1965 et 1995, année du dernier référendum sur la souveraineté du Québec. Un tel essai comporte deux embûches, que l'auteur relève dès le départ. Il expose ensuite quelques éléments de l'histoire des Canadiens français et des Québécois, pour bien faire comprendre que notre histoire n'est pas une, mais deux: celle des Canadiens anglais et celle des Canadiens français, aujourd'hui Québécois. Cette double histoire s'appuie sur des légendes, dont l'auteur fait état sommairement en insistant sur l'interprétation qui glorifie la conquête anglaise et l'épisode de la création de la Confédération par les deux peuples fondateurs. Il poursuit en commentant le passage de la tradition à la modernité et décrit les péripéties et les conséquences de la Révolution tranquille qui a amené la transformation d'une société traditionnelle en une société moderne. Il termine avec certains commentaires d'humeur sur la situation politique actuelle, une humeur arrimée sur la ténacité des légendes fondant l'éternelle double interprétation et double légitimation de la lutte entre l'unité canadienne et l'existence du peuple québécois.

**Mots-clés:** Révolution tranquille, église catholique, Canadiens français, Québécois, Canada, Canadiens anglais, souveraineté, Lord Durham, Duplessis, Trudeau, Empire britannique, Dominion of Canada, rapport Parent, laïcisation, mouvement national, orangistes.

Fin du texte.